

L'ITINÉRAIRE

Rien dans les mains, rien dans les poches, mais un journal dans la tête

28



Dossier: Institutions financières

Volume VIII, numéro 1, Montréal • Janvier 2000



<http://itineraire.educ.infinet.net>

Quand ça va pas,
garde pas ça en dedans.
Parles-en à tes amis,
à un prof, à tes parents, à qui tu veux.



c'est grandir

Québec 
Ministère de la Santé
et des Services sociaux



L'itinéraire a besoin de

Urgent



- frigo commercial
- imprimante laser
- scanner (numérisateur)
- lecteur Zip
- ordinateurs Macintosh: (LC ou plus récent)
- bibliothèque
- caisse enregistreuse
- magnétophones
- appareils photos
- montures de lunettes (homme et femme)
- camionnette

Si vous avez des appareils qui fonctionnent encore, s'il vous plaît,

contactez-nous
au (514) 597-0238

L'itinéraire est produit et vendu en majeure partie par des personnes itinérantes, ex-tinérantes, sans emploi,

alcooliques ou toxicomanes, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion sur le marché du travail. Pour chaque numéro vendu 2 dollars, 1 dollar revient directement au camelot. Les profits de *L'itinéraire* servent à financer les coûts de production du journal, les projets de réinsertion sociale, le *Café sur la rue*, et l'espace multimédia.



La direction de *L'itinéraire* tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre produit que le journal, ou demandent des dons, ils le font à titre personnel. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus ou le comportement des vendeurs, communiquez sans hésiter avec le responsable de la distribution.

Michel Desjardins au (514) 597-0238, poste 32

Info pour vendre L'ITINÉRAIRE...

Café sur la rue, au 1104, rue Ontario Est
(angle Amherst)



Des gens de la rue ou de milieu modeste se côtoient au *Café sur la rue* dans une ambiance agréable. De bons petits repas sont servis par des personnes en réinsertion sur le marché de l'emploi pour la modique somme de 4,50\$. Un cuisinier leur apprend à travailler et à gérer une cuisine. Les personnes à faible revenu peuvent se procurer une carte de membre au coût de 5\$ et obtenir un repas à 2,25\$, pour une période d'un an.

La formation professionnelle des travailleurs(euses) au journal *L'itinéraire* a été rendue possible grâce, entre autres, au Ministère de la Métropole, à la CDEC du Plateau Mont-Royal/Centre-Sud, à la Ville de Montréal, à la Régie régionale de la santé Montréal-Centre et à l'UQAM.

L'itinéraire victime d'imposteurs

Attention aux fraudeurs

L'itinéraire tient à prévenir la population que des imposteurs sollicitent des dons sans son consentement. Que ce soit par sollicitation téléphonique ou de porte à porte, personne n'est autorisé à solliciter des dons monétaires ou matériels pour *L'itinéraire*.

Le quartier Rosemont sollicité

Plusieurs personnes, hommes et femmes, ont à plusieurs reprises sollicité la population du quartier Rosemont. Nous invitons les personnes sollicitées à communiquer immédiatement avec la police pour mettre fin à cette sollicitation frauduleuse.

Pour aider *L'itinéraire*, les gens sont invités à se procurer notre revue auprès de nos camelots dûment identifiés. Vous trouverez des camelots sur toutes les grandes artères de la ville ainsi que dans plusieurs stations de métro. Les dons sont les bienvenus mais ils doivent être directement adressés à nos locaux du 1907 rue Amherst, Montréal H2L 3L7. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec nous au (514) 597-0238. Éric Cimon, Responsable des promotions, (514) 233-5688 cime@cam.org ou Ariane Pelletier, Directrice administrative, (514) 597-0238 poste 28, arianepelletier@videotron.ca



1907, rue Amherst, Montréal
(Québec) H2L 3L7
Tél.: (514) 597-0238
Fax: (514) 597-1544

Courriel: itineraire@videotron.ca
Site internet: <http://itineraire.educ.infnit.net>

Le journal L'itinéraire a été fondé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson.

À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et maisons de chambres. Depuis mai 1994, il est vendu régulièrement dans la rue. Plus de la moitié de cette publication est rédigée par des personnes ayant connu l'itinéraire. Les articles écrits par des journalistes pigistes professionnels portent la mention «collaboration spéciale».

Le Groupe communautaire L'itinéraire est un organisme à but non lucratif fondé en 1989 pour aider les itinérants. Le conseil d'administration est composé en majorité de personnes ayant connu l'itinéraire, l'alcoolisme ou la toxicomanie.



Conseil d'administration du Groupe communautaire L'itinéraire:

- Président:** Mario Lanthier
- Vice-président:** Jean-Marie Tison
- Secrétaire:** Réjean Mathieu
- Trésorier:** Jean-Paul Baril
- Conseillers:** Gabriel Bissonnette, Josée Boisvert, Éric Cimon, Robert Dion, Gabrielle Girard
- Comité de direction:** Denise English, Ariane Pelletier, Jean-Pierre Lacroix, Michel Desjardins, Sébastien Langlais

Équipe de production du journal:
Rédacteur en chef: Jean-Pierre Lacroix
Adjointe à la rédaction: Reine Côté

Collaborateurs: Pierre Demers, Patrice MacDonald, Jean-Marie Tison, Geneviève Denis, Jean-Pierre Béliveau, Elyse Frenette, Pierre Hamel, Éric Cimon, Gina Mazerolle, Michelle Wilson, Léo Paul Lauzon, Maxime, Albert, Michel Desrochers, Vianney, Pierrette Jeanneault, Mario Lanthier,

Infographiste: Jocelyne Sénécal

Révision: Marie-Thérèse Déry, Jean-Paul Baril, Micheline Bonnoyer, Guy Crevier, André Martin, Mariette Ethier-Morand,

Mots croisés: Gaston Pipon

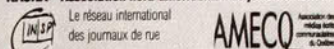
Imprimeur: Quebecor World Lebonfon
Tirage: 20 000 exemplaires vendus par des itinérants et des sans-emploi dans les rues du centre-ville de Montréal.

Administration du groupe:

- **Secteur administration** **Responsable:** Ariane Pelletier
Adjointe administrative: Sylvie Boos
Publicité: Éric Cimon
- **Secteur Café sur la rue** **Responsable:** Denise English
- **Secteur distribution** **Responsable:** Michel Desjardins
- **Secteur Internet** **Responsable:** Sébastien Langlais
- **Secteur journal:** **Responsable:** Jean-Pierre Lacroix
Adjointe: Reine Côté

L'itinéraire est membre de:

NASNA • Association nord-américaine des journaux de rue



Le tirage est certifié par **AVDA**

L'itinéraire est entièrement recyclable

Sommaire

08

ENTRETIEN AVEC YVES MICHAUD



10

INSTITUTION BANCAIRES ET LES GENS À FAIBLE REVENU

16

PRÊTEURS SUR GAGES: SHYLOCKS LÉGAUX?



Dossier

- 05 Éditorial
- 12 Succursales fermées, services réduits
- 13 Les Cercles d'emprunt survivront
- 14 Le micro-crédit s'en vient
- 15 Victime d'un shylock

Chroniques

- Billet 06
- Dix ans déjà 28
- Mots des camelots 30
- Prof Lauzon 32
- Mots croisés 34

Actualités

- 18 Spectre de rue a dix ans
- 20 Bien des maux à dire
- 21 L'errance urbaine
- 23 La moitié gauche du frigo
- 25 Classique Éric Lapointe
- 26 Découvrir le monde sans un sou 32
- SOS pour nos jeunes
- 35 L'état d'urgence: camp de Noël

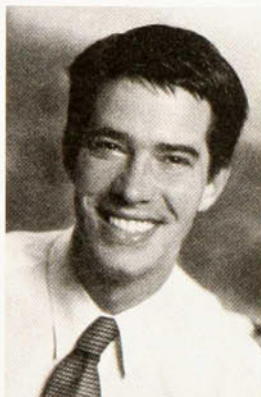


Page couverture
Illustration de Serge Lacroix



Quatrième édition 2001

Hommage Bénévolat-Québec



En tant que bénévole, vous savez ce que signifie le verbe *donner* : donner son amour, donner son temps, donner ses énergies, se donner. Et si, pour une fois, c'était vous qui receviez... le prix Hommage bénévolat-Québec?

J'invite toutes les personnes bénévoles et tous les organismes bénévoles à poser leur candidature à l'occasion de cette quatrième édition du prix Hommage bénévolat-Québec. Je souhaite également que nous profitions de l'Année internationale des bénévoles 2001 pour faire rayonner le bénévolat non seulement dans chacune de nos régions, mais également au-delà des frontières du Québec!

André Boisclair

MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

VOUS AVEZ JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2001 POUR POSER VOTRE CANDIDATURE.

Le prix Hommage bénévolat-Québec veut rendre hommage aux bénévoles pour l'apport social et la générosité dont ils font preuve envers leurs concitoyennes et leurs concitoyens. Décerné dans les 17 régions administratives du Québec, le prix comporte les catégories « Bénévole », « Organisme » et, une nouveauté cette année, le prix Claude-Masson, remis à des jeunes de 18 à 30 ans dans la catégorie « Jeune Bénévole ». Une quatrième catégorie, « Bénévole international », s'ajoute exceptionnellement en cette année internationale des bénévoles.

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec l'un des organismes suivants :

SECRETARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC

Région de Québec : (418) 646-9270

Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 577-2844 • Télécopieur : (418) 644-5795

Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca • Internet : <http://www.saca.gouv.qc.ca>

FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Région de Montréal : (514) 843-6312

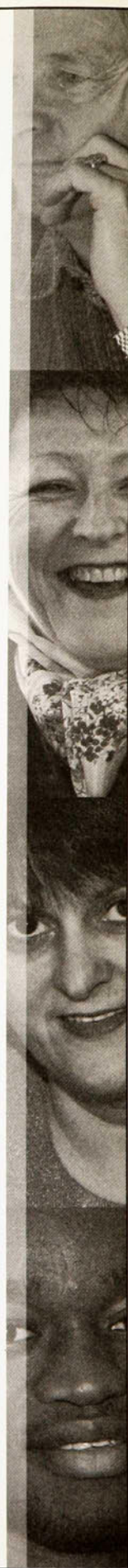
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 715-7515 • Télécopieur : (514) 843-6485

Courrier électronique : fcabq@cam.org • Internet : <http://www.cam.org/fcabq/>

Québec

Secrétariat à l'action

fcabq Fédération des
centres d'action
bénévole du Québec



Chercher L'erreur !?!



par Jean-Pierre Lacroix
Rédacteur en chef

La mondialisation devrait permettre non seulement la croissance, mais la répartition équitable de la richesse entre tous. Lors d'un récent passage au Québec, Ricardo Petrella, économiste et politologue, déplorait que «c'est le capital financier qui fixe l'ordre du jour de nos sociétés. Ce n'est plus le politique, les parlements nationaux, ni même les gouvernements. Les gouvernements ne sont plus au volant, mais dans le coffre à bagages!» Petrella constate que «le capital est en train de *financiariser* la vie et de *marchandiser* l'existence humaine...»

La pensée économique néo-libérale originelle, à la fin du XVIIIe siècle, avait une logique: répondre aux besoins fondamentaux qui n'étaient pas tous couverts par le principe que plus de biens amènent plus de satisfaction. À cette époque, le développement durable ne posait pas de problèmes. Évidemment, les conditions ont changé: plus de besoins sont comblés; la pollution a dégradé la nature; la pauvreté n'est pas disparue... L'argent n'est pas redistribué et la richesse créée ne profite qu'aux grandes corporations et aux banques.

L'être humain n'est plus au cœur des préoccupations néo-libérales actuelles. C'est l'individu, la plus petite parcelle de cette société de consommation, qui compte. Le marché est roi, le moteur du profit tourne à fond et cette richesse repose de plus en plus sur l'immatériel et le savoir. On en est arrivé à une déconnexion éthique, une banqueroute morale. L'avenir de l'humanité repose entre les mains de quelques transnationales détentrices des nouvelles technologies d'information et de communication, des formules biochimiques et des secrets des manipulations génétiques.

Une *Organisation mondiale de développement social*, suggérée par Petrella devient essentielle devant l'accroissement spectaculaire des inégalités. Les banques et les caisses populaires ne prêtent pas de petits montants et ne prêtent pas aux démunis.

Comment peut-on espérer *consolider* ses dettes dans de telles conditions? Le taux d'intérêt est plus élevé pour un prêt à des fins d'études universitaires — qui permettrait de trouver un emploi — que pour l'achat d'une voiture... qu'il faudra changer dans quelques années!

Des solutions, il y en a, et on peut en inventer d'autres. Pourquoi pas une économie sociale et solidaire? Emprunter aux riches pour prêter aux pauvres et faire accéder au crédit des chômeurs ou des personnes à faible revenu. Face à la montée continue de l'emploi précaire et de l'exclusion, il faut investir dans les zones défavorisées. Le banquier John Bryant, de

Los Angeles, entama sa lutte contre la pauvreté en 1994: «Je suis un capitaliste, mais avec du cœur. On peut vivre bien en faisant le bien. Une société uniquement basée sur le profit ne durera pas.» Les banques n'ont pas encore compris que les pauvres constituaient un marché en pleine expansion!

La pauvreté ne peut être vaincue que si l'on donne aux gens leur indépendance économique et la possibilité d'agir sur leur avenir. Cela ne semble pas être bien compris par les gouvernements qui financent la création des programmes

occupational et conviviaux où les sans-emploi accomplissent de *petits travaux* en échange d'une modeste bonification de leur prestation d'aide sociale.

Il est urgent de trouver une logique économique alternative humaniste. Le revenu de citoyenneté, à condition d'être raisonnable, offre une solution permettant à tout citoyen de vivre dignement, de faire et de réaliser des projets.

La mise en place de *nouvelles monnaies* émises par des coopératives de troc serait possible par la mise sur pied de banques d'emploi facilitant l'échange d'heures de travail contre des *bons d'échange*. Un vrai réseau d'entraide pour les sans-emploi!

jplac@videotron.ca

**«J'veux
du cash, du crédit
Quèque chose pour faire
l'épicerie
[...]
J'ai des comptes à régler,
des dettes à payer
Tou'le monde veut du cash
Tou'le monde en arrache»
-Phénomène**



par Jean-Marie Tison
EN ONTARIO...

Le 15 novembre dernier, on apprenait que le gouvernement ontarien de Mike «got damned» Harris envisageait de faire adopter un projet de loi controversé qui en ferait la première province au pays à obliger les assistés sociaux à subir des tests de dépistage visant à déterminer s'ils consomment de la drogue, avant de leur remettre leur chèque.

Les voies du fascisme, comme celles de l'enfer, sont toujours pavées de bonnes intentions. Pour monsieur Baird, ministre des Services sociaux et communautaires, le projet vise à «aider» les toxicomanes plutôt qu'à les punir. Dans un élan de compassion humaniste peu commun chez nos élus M. Baird ajoute que son gouvernement ne baissera pas les bras devant le *problème*: «C'est difficile de se trouver un emploi lorsqu'on est toxicomane». Ouf! Quelle profondeur dans l'analyse!

Il est clair que M. Harris et son état-major, mobilisés en toute hâte dans la guerre aux pauvres —pardon! à la pauvreté, sont devenus le plus gros problème des assistés sociaux ontariens.

Que dire de plus sinon qu'en plus de violer les droits des personnes, il semble bien que M. Harris vive dans un espace-temps différent du commun des mortels, où les effets précèdent les causes. Il n'est jamais venu à l'esprit de ce monsieur que c'est précisément le désespoir de se trouver un emploi stable qui, parfois, peut conduire une personne à abuser de l'alcool ou des drogues.

Mais la véritable *beauté* de la chose, si je puis dire, réside dans le fait qu'il renforce dans l'esprit des «bons-citoyens—contribuables», que tous les assistés sociaux (environ 450 000 personnes) sont des alcooliques et des toxicomanes; en plus, bien sûr, d'être paresseux, fraudeurs, profiteurs, et j'en passe. Des gens sans conscience, incapables donc de prendre soin d'eux-mêmes, comme des enfants, qu'il faut tenir en laisse... comme des chiens. «Si tu fais le beau, tu vas l'avoir ton biscuit, sinon...»

«Diviser pour régner». La formule ne date pas d'hier. De la même façon, trouver un bouc émissaire... le plus faible, si possible, et l'offrir à la vindicte populaire, permet de détourner l'attention des vrais problèmes, tout en procurant un soulagement temporaire aux citoyens qui conservent l'impression que le gouvernement «fait quelque chose pour eux»!

JE T'AIME... MOI NON PLUS!...

Ce que les bons citoyens oublient, c'est qu'en laissant l'État bafouer les droits des plus faibles, ils se font complices des oppresseurs et se placent eux aussi dans la ligne de mire d'un gouvernement qui tente de faire disparaître la notion même de citoyenneté avec tous les droits qui s'y rattachent.

On crée ainsi des sous-classes qui doivent obéir à d'autres lois spécifiquement créées pour eux. Des classes de seconde zone, de catégorie «B», comme dans série «B» ou ... plan «B». C'est ainsi qu'on en arrive tout naturellement à croire, comme dans le roman *La ferme des animaux*, de George Orwell, que tous les hommes sont égaux «sauf que certains sont plus égaux que d'autres»!

...ET AU QUÉBEC

Ici même au Québec, on assiste au même phénomène, même si les procédés diffèrent légèrement; on y va par la bande, n'est-ce pas, monsieur Boisclair? En novembre dernier, je vous expliquais comment les droits et les devoirs liés à la notion de conjoint se heurtent de front selon que l'on est ou non *bénéficiaire* de l'aide-sociale. Dans l'exemple que je citais, la situation du couple illustrait qu'en se comportant comme des conjoints, ainsi que le prescrit le code civil du Québec, ils ne correspondaient plus aux critères d'admissibilité de l'aide-sociale, et ce même si le couple ne cohabite pas.

Rappelons brièvement que le Tribunal Administratif du Québec (le TAQ) a établi trois critères afin de définir la notion de conjoint. Selon l'article 2 de la loi, le couple doit cohabiter, se porter l'un à l'autre secours mutuel dans l'optique d'un projet commun et, bien sûr, cette relation doit aussi être de la commune renommée. Ce dernier critère, ne servant qu'à soutenir les deux autres le cas échéant, ouvre la porte, je le rappelle, à la délation de n'importe quel voisin ou *ami* qui jurera vous avoir vu en train de tenir la main de votre co-locataire... Rappelons encore que dans une décision datée du 6 mai 1998, le Tribunal ajoutait [...] *qu'il y a donc lieu de préciser la relation et se demander si elle est de nature de celle qui existe entre deux personnes engagées dans un projet qui se veut durable et supporté par des rapports affectueux et intimes* (c'est l'auteur qui souligne).

Cette attention tout empreinte d'affection réciproque peut pénaliser le partenaire qui dépend de l'aide sociale et ce, même si

le code civil du Québec (aux articles 394 et suivants) stipule qu'un conjoint doit apporter à l'autre: *appui, dévouement, affection, support moral*.

Si je me suis permis de citer à nouveau ces textes, c'est que je m'apprête à enfoncer le clou un peu plus profondément encore. En effet dans le cas d'un couple hétérosexuel, les enquêteurs peuvent éviter d'en arriver à demander aux requérants s'ils ont des rapports sexuels, dans le but d'établir la preuve qu'ils sont bel et bien conjoints. Qu'advierait-il alors d'un couple gai vivant la même situation?

À force de luttes constantes, les communautés gaies ont réussi à obtenir une reconnaissance civile et juridique à plusieurs niveaux. À défaut de pouvoir se marier les conjoints de fait sont maintenant reconnus, ce qui permet à l'un des deux conjoints de toucher, éventuellement, une pension alimentaire ou un héritage.

Paradoxalement, cette reconnaissance sociale débouche en fait sur une diminution des droits. Je m'explique. Admettons que je partage mon logement avec un ami. Lui travaille et moi je touche un chèque d'aide sociale. Ah oui! j'oubliais un détail! Nous sommes gais et nous nous aimons (je vous rappelle que dans la vraie vie, je suis un authentique hétéroclite certifié). Un bon matin, je suis convoqué à mon centre du ministère de la Solidarité sociale et les deux agents en face de moi me demandent carrément si je suis gai. Si je réponds oui, je perdrai mon allocation, car on conclura que mon coloc est aussi mon conjoint. Je réponds donc «non». L'enquêteur ne me croit pas. On m'invite donc à parler de mes relations hétérosexuelles. Essayez de vous imaginer ça: vous n'êtes pas dans une taverne avec vos chums! Peine perdue, les enquêteurs ne me croient toujours pas!

En conséquence, on m'avise que mon aide sera suspendue et on m'invite à compléter une nouvelle demande en tant que conjoint déclaré. Je dispose alors de 90 jours pour contester la décision devant le Bureau de révision (le BR?) qui n'est qu'en fait qu'un appendice du ministère de la Solidarité sociale. La machine administrative de l'aide sociale doit alors faire la preuve devant le Bureau de Révision que je suis le conjoint de mon coloc parce que nous sommes homosexuels. Je précise que cette preuve est constituée d'informations recueillies par les enquêteurs sur ma vie privé auprès de mon entourage (rappelez-vous le critère de *la commune renommée*). Si la décision de suspendre mon aide est maintenue, Le Bureau de Révision dispose de 10 jours, à partir de la date de réception de la demande de révision, pour rendre sa décision. Je décide donc de consulter un avocat de l'aide juridique pour plaider ma cause. Celui-ci appelle le BR et le somme de rendre une décision. Toujours dans l'éventualité où mon aide demeure suspendue, je décide donc de porter ma cause en appel devant le Tribunal administratif du Québec (le TAQ), un tribunal civil *indépendant* du ministère de la Solidarité sociale.

Ce genre de cause n'a jamais été entendu au TAQ, ce qui

pourrait paver la voie à une jurisprudence dans ce domaine! Qui plus est, les tribunaux n'aiment pas aller fouiner dans la chambre à coucher des citoyens: cela fait mauvaise presse.

Alors si vous vivez une situation semblable dès votre première convocation au bureau où travaille votre agent, vous pouvez refuser de répondre à la question concernant votre orientation sexuelle. Si jamais on décide de vous priver de votre chèque mensuel, vous pouvez même retourner complètement la situation en invoquant devant le TAQ l'article 10 (et 10.1) de la Charte des droits et libertés du Québec, ainsi que l'article 15 de la Charte canadienne des droits. Ensuite? Attendez la suite et, qui sait? en bout de lutte, vous pourriez invoquer aussi l'article 49! Voilà! c'est tout! Les implications liées à la notion de conjoint dans les critères d'admissibilité de la loi sur l'aide sociale constitue une véritable patate chaude pour le ministre Boisclair. Qui sait, monsieur le ministre, vous pourriez peut-être un jour vous retrouver le cul à l'eau, bouche bée, sur l'aide sociale? Éliminer donc au plus sacrant cette notion de conjoint si embêtante pour vous et si injuste pour tout le monde. Vous pourrez ainsi entonner avec vos confrères ce couplet de la célèbre chanson d'Oscar Thiffault:

«Y a des hommes de rien
Qui m'embrassent et
Qui m'embrassent
Y a des hommes de rien
Qui m'embrassent
Pi ça m'fait rien!

Charte des Droits et Libertés du Québec

DROIT À L'ÉGALITÉ DANS LA RECONNAISSANCE ET L'EXERCICE DES DROITS ET LIBERTÉS.

Art. 10 Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence, fondée sur la race, [...], l'orientation sexuelle, l'état civil [...]. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

Art. 10.1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

Art. 49 Une atteinte illicite à un droit ou à une liberté reconnu par la Charte, confère à la victime le droit d'obtenir cessation de cette atteinte et réparation...

tison2000@hotmail.com 

Argen \$ Banque \$ Guichet \$ Ent
 age \$ prêt usure \$ track \$ s
 mouvement \$

Entretien avec Yves Michaud

Les affaires sont nos affaires!

par **Éric Cimon**

Depuis 5 ans, sur le monde impersonnel et rigide de la finance souffle un vent de fraîcheur qui, peu à peu, ébranle les valeurs vieillottes des institutions financières. Yves Michaud, dit le *Robin des banques*, a entrepris une lutte historique contre le système bancaire et les grandes compagnies. De petite victoire en petite victoire, ce David entraîne de plus en plus de gens avec lui contre ces Goliath qui règnent depuis trop longtemps sur nos finances.

Yves Michaud est un homme aux multiples professions, qui illustrent son engagement profond à donner à notre société un visage plus humain. Il a notamment été journaliste, député à l'Assemblée nationale, directeur du quotidien *Le Jour* et délégué général du Québec en France. C'est cependant sous l'angle de son action auprès du monde de la finance que nous vous le présentons aujourd'hui.

Coriace et tenace, Yves Michaud ne recule devant aucun défi. Après qu'on lui eut refusé de présenter des propositions à l'assemblée des actionnaires des banques, M. Michaud a plaidé lui-même et sans moyen devant la Cour supérieure pour les faire plier. Comme arme, une maîtrise de la langue hors du commun et une détermination à toute épreuve. Yves Michaud a eu gain de cause et il peut maintenant, comme n'importe quel actionnaire, présenter des propositions dans les assemblées de société ouverte. Quels objectifs poursuit-il par cette croisade? Démocratiser le système bancaire qui est tenu par un petit groupe de riches qui profitent du système aux dépens de la société.

Les propositions amenées par M. Michaud sont multiples et certaines complexes, pour ceux qui ne sont pas initiés aux rouages des banques. Il propose d'élire séparément

chacun des candidats au conseil d'administration, de divulguer les politiques de rémunération des dirigeants, de s'assurer de l'autonomie et de la transparence des vérificateurs et de veiller à la présence d'actionnaires au conseil d'administration, outre ceux qui sont choisis par le conseil ou par la direction. Les propositions d'Yves Michaud et de ses partenaires sont des constats que la société a évolué et que le monde des corporations a un grand bout de chemin pour rattraper la démocratie civile.

Du livre qu'il vient de publier, *Parole d'un homme libre*, Yves Michaud consacre le tiers à pourfendre les habitudes du monde économique. «Encore une fois, obsédés par la poursuite du profit maximal, de l'argent-roi, sans conscience, sans morale, sans humanité, les manipulateurs financiers font en sorte que ce sont les plus petits, les plus faibles, les moins nantis qui vont passer à la caisse, si j'ose ainsi dire, pour gonfler jusqu'à la démesure les profits de leurs institutions. En première ligne, des caissières et des caissiers, préposés à l'accueil et la réception des clients, dont le salaire tourne autour de

25 000 \$ par an, vont se retrouver sur le pavé pour grossir les rangs des assistés sociaux.»

Pourtant, une bonne partie de la richesse du monde est détenue par les caisses de retraite et les fonds de pensions. Au Québec seulement, c'est 1,5 million d'actionnaires, 114 milliards de dollars d'actif pour 200 caisses de retraites. «On doit s'occuper de nos affaires», insiste Yves Michaud. «Il y a peu de différence de rendement entre les placements éthiques ou environnementaux», ajoute-t-il. «Pourtant on place son argent ailleurs sans se rendre compte qu'au lieu de s'aider, on aide la concurrence qui,



Yves Michaud

Photo: Sonia Jam/VLB éditeur

elle, utilise des travailleurs bon marché et ne suit pas les normes environnementales.»

Seul au début, il a créé *L'Association de protection des épargnants du Québec* et, depuis, il parcourt le Québec et prononce des centaines de conférences pour sensibiliser des actionnaires de fonds de retraite. «Les investisseurs institutionnels sont fort discrets sur leurs relations avec les sociétés. Ils possèdent pourtant un pouvoir de changement qui leur est bénéfique, surtout pour les cotisants qu'ils représentent», affirme M. Michaud.

Guerre aux usuriers

Yves Michaud lance un autre signal d'alarme. Il s'insurge contre les taux imposés par les sociétés propriétaires de cartes de crédits: 30% dans les grands magasins et de 20% dans les banques. «Il est impensable que tous aient le même taux, c'est un cas à amener devant le tribunal de la concurrence.» Les taux d'intérêts élevés n'ont aucune incidence sur les riches qui, eux, acquittent régulièrement leur solde, mais a un effet des plus dévastateurs chez les pauvres. M. Michaud propose un taux d'intérêt maximum pour les cartes, qui ne devrait pas dépasser trois fois le taux de base de la banque du Canada, soit un maximum de 12%. Dans son livre, M. Michaud n'y va pas de main morte: «L'usure, même légalisée n'en constitue pas moins une forme de vol, plus subtil peut-être, mais néanmoins un vol. Il faut appeler un chat, un chat. Ceux qui s'y adonnent se préparent de mauvais jours. Il est à peu près temps qu'ils se disciplinent de leur propre chef avant que l'État qu'ils redoutent les mette au cachot.»

 **JEAN COUTU**

Daniel Dubois
Gérant administrateur


501, rue Mont-Royal
Montréal (Québec) H2J 1W6

Tél.: 521-3481
Fax: 521-1660

Les Caisses populaires

Lorsqu'on demande à Yves Michaud son avis sur les Caisses populaires, il répond sans hésiter. «Le mouvement Desjardins a été créé il y a cent ans d'après un modèle hiérarchique ressemblant à l'Église.» Il compare sans vergogne les pouvoirs du président à ceux du pape, le président de caisse au curé et le gérant au vicaire. Jugeant le mouvement moins démocratique que les sociétés en bourse, il constate qu'il faudrait un mouvement dans tout le Québec pour faire des changements de fond au mouvement. «Les sociétaires ne sont pas convoqués par la poste et les convocations sont affichées en des lieux peu propices.

Les assemblées regroupent normalement une vingtaine de personnes», explique M. Michaud. Contrairement aux actions entreprises envers les banques, pour obtenir le même résultat, il aurait dû se présenter à 12 000 assemblées de caisse populaire. Encore une fois, Yves Michaud le répète: «Occupons nous de nos affaires!»

Yves Michaud est un homme engagé et foncièrement social-démocrate, qui a prouvé par l'exemple que l'engagement rend les changements possibles. Une personne qui s'organise seule dans son sous-sol, à force de patience et de persévérance, peut faire plier les magnats de la finance. 

**«L'usure,
même légalisée
n'en constitue pas
moins une forme de vol,
plus subtil peut-être,
mais néanmoins un
vol.»**



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



André Boulerice

Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques
et Leader adjoint du Gouvernement

1951, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 001
Montréal, Québec
H2K 2C9

Tél. : (514) 525-2501
Télec. : (514) 525-5637

Courriel : abcomte@videotron.ca

Argen \$ Banque \$ Guichet \$ Empr
 age \$ prêt usure \$ Tronk \$ C.C.E.
 gouvernement \$

«Ce sont les gouvernements qui doivent s'occuper des gens à faible revenu, pas les banques!»

par Pierre Demers

À la Banque de Montréal, on a même droit au service d'un ombudsman pour

Périlleuse et délicate expérience que celle d'aller demander à des institutions bancaires ce qu'elles font de spécial pour les éventuels clients à revenu modeste. Voulez-vous répétez la question, s'il vous plaît????

recevoir les plaintes des clients qui se sentent exclus ou injustement traités. Mais la politique de cet arbitre impartial qu'on doit contacter à Toronto est claire: il reçoit les plaintes mais ne peut faire changer une décision concernant le crédit.

Après tout, la réponse n'est-elle pas toute tracée d'avance? Dans une institution bancaire, vous n'existez pas sans argent. Et si vous avez le malheur de vouloir emprunter de l'argent sans intérêt, par exemple, alors ils vous diront d'aller voir ailleurs, dans les services budgétaires populaires, par exemple, où l'on prend le risque de le faire. Mais règle générale, les banques n'aiment pas faire affaire avec des gens à faible revenu: C'est avec de l'argent qu'on fait de l'argent. Nous avons tout de même posé la question à des représentants de quelques grosses banques comme la Banque de Montréal, la Banque Nationale et la Banque Royale. Ils ont répondu le plus sérieusement du monde que ce qu'elles offrent à cette «clientèle minimaliste», comme l'appelle Raymond Chouinard des relations publiques de la Banque Royale se résume ainsi:

Un autre problème vécu par les clients à faible revenu dans les institutions bancaires, c'est l'absence de micro crédit. Il est très difficile d'obtenir des prêts de moins de 3 000\$ et moins. Dans les services budgétaires populaires, on nous a indiqué que les banques ne veulent pas prendre le risque de prêter à des assistés sociaux, à des chômeurs et à des gens qui gagnent en moyenne 500\$ par mois.

«Pour ouvrir un compte ici on n'a pas besoin d'être riche, il faut seulement être fiable. On change même les chèques gouvernementaux des clients qui n'ont pas de compte chez nous. Et pour la modique somme de \$4,00 par mois, on peut ouvrir un compte qui permet de faire des transactions de base. Si le client veut un prêt, il doit faire vérifier son dossier de crédit. Vous savez, nous sommes des entreprises privées, on a des frais à rencontrer et des actionnaires à satisfaire.»

Seules les Caisses populaires démontrent cette ouverture d'esprit envers les gens à faible revenu. La raison est simple: chaque Caisse populaire autonome contrôle un fonds de développement communautaire qu'elle peut injecter dans des organismes socio-communautaires. Et parmi ceux-ci, on retrouve un peu partout au Québec des services budgétaires qui offrent des petits prêts sans intérêt et du dépannage financier.

Même *ouverture d'esprit* à la Banque Nationale. Mais toutefois, un peu plus de méfiance face à une pareille question. «On ne refuse personne à notre banque. N'importe qui peut y ouvrir un compte. Ça lui prend une adresse permanente, deux cartes d'identité et un historique de crédit valable. Si l'individu n'est pas solvable alors, c'est comme ailleurs, il ne pourra pas obtenir de crédit. Les gens ne se plaignent pas tant que ça, vous savez. L'an dernier, on a fermé 86 succursales à travers le Québec et on n'a reçu aucune plainte à ce sujet. Si un client veut contester une décision de notre banque, il n'a qu'à passer par notre service des plaintes. Ce sont les gouvernements qui doivent s'occuper des faibles revenus, pas les banques.»



Gilles Duceppe

Député de Laurier-Sainte-Marie

1717, boul. René-Lévesque Est. bureau 205.
 Montréal (Québec) H2L 4T3
 Tél.: (514) 522-1339 Téléc.: (514) 522-9899

Mais, les grosses banques qui font des millions de dollars de profits par trimestre, posent tout de même quelques gestes «philanthropiques» pour aider les gens à faible revenu, sans évidemment leur prêter de l'argent sans intérêt. À la Banque Royale, Raymond Chouinard a voulu insister sur ce dernier point pour nous faire oublier sans doute que sa banque a réduit son personnel depuis quelques années, fermer de nombreuses succursales parce que la majorité des opérations se font désormais par téléphone ou par Internet et que les profits annuels dépassent le milliard de dollars.

«On a un programme de financement des organismes communautaires de 3 millions \$ par année au Québec. On recueille des fonds à chaque Noël pour Jeunesse au Soleil et le Chaînon. Depuis 1998 également, on a contribué au financement des organismes qui participent à l'économie sociale dans le prolongement du sommet économique. Mais on ne fait pas encore de micro crédit. Les risques financiers y sont trop grands. Mais, vous savez, chaque client de notre banque est évalué à son mérite, cas par cas. On ne discrimine personne.»

A-t-on répondu à la question du début? Les pauvres ont-ils un compte à la banque? La plupart oui, mais ils y font au début du mois quelques transactions très limitées qui consistent à changer leur chèque et à régler deux ou trois factures qu'ils peuvent payer. Le reste du temps, ils ne mettent jamais les pieds dans les banques. Celles-ci sont faites pour ceux et celles qui ont de l'argent. La conscience sociale et communautaire des institutions bancaires se limitent à cela. Les gens à faible revenu doivent se débrouiller... autrement. Il y a tous les commerces et autres services budgétaires privés à intérêts composés et décomposés, qui se bousculent pour les faire plonger rapidement dans le tourbillon du crédit qui n'en finit plus de tourner. Mais ça c'est une autre histoire...

keaton@videotron.com

L'itinéraire recherche: Responsable de la distribution

RESPONSABILITES

- Accueillir et former les camelots
- Gérer le personnel de la distribution
- Gérer et développer le réseau de distribution
- Produire tout document pertinent
- Représenter la distribution auprès de diverses instances
- Mettre place des outils de gestion (inventaire, statistiques, vente, etc.)
- Parfaire sa formation
- Toute autre tâche connexe

EXIGENCES

- Expérience pertinente du milieu communautaire et de l'itinérance
- Capacité de travailler en équipe, en gestion et sous pression
- Écoute, tolérance, initiative et autonomie
- Sens de l'organisation
- Connaissance des logiciels Word, Filemaker, Excel, etc. (environnement Mac)

CONDITIONS DE TRAVAIL

35 h/sem, horaires variables
contrat de 6 mois, menant à permanence
minimum 18 000\$ / année

Faire parvenir votre cv

le 11 janvier 2001 à:

L'itinéraire, 1108, rue Ontario, Mtl, H2L 1R1

télécopieur : 597-1544 / courriel:

télécopieur : 597-1544 / courriel:

itineraire@videotron.ca

Service d'écoute pour personnes en détresse



Une écoute respectueuse,
anonyme et confidentielle

24 heures/jour
7 jours/semaine
Bilingue

La Maison du Père



550, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2L 2L3
Tél.: (514) 845-0168
Fax: (514) 845-2108

icm
L'Institut catholique de Montréal

Formation universitaire des maîtres

La Joie d'apprendre
La Passion d'enseigner

L'Institut catholique de Montréal

2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1B6

Tél.: (514) 735-4881

Télé.: (514) 735-2935

Courriel: institut.cm@videotron.ca

www.pstc.reseaubec.com/institut/



Succursales fermées, services réduits Les clients n'y trouvent pas leur compte

par Pierre Hamel

Avec 11 banques à charte à propriété canadienne et 42 filiales de banques étrangères, le système bancaire génère plus de 50% de l'actif des services financiers au pays. Pendant l'année qui s'achève, les six plus grandes banques ont réalisé près de 10 milliards \$ de profits. Rationalisation oblige, les frais administratifs augmentent, l'automatisation s'accroît, les mises à pied s'accroissent et les fermetures de succursales se multiplient en milieu rural et dans les quartiers urbains défavorisés. Comment consolider les services aux personnes et faire cesser la discrimination dans la prestation des services sans nuire au processus? Déposé avant le déclenchement des dernières élections fédérales, le projet de loi C-38 sur les services financiers est mort au feuillet. Pourquoi ne pas réglementer et encadrer efficacement l'activité de ce secteur-clé de l'économie?

«Un appel pressant qu'il nous faut lancer aux banques et aux autres institutions de dépôt, c'est de ne pas oublier une certaine partie de la population, c'est-à-dire celle qui est la plus démunie. Cessez de regarder l'avenir par la seule lorgnette des moyens technologiques. Il s'agit d'offrir un service essentiel», plaide Jannick Desforges d'*Option Consommateurs*, organisme connu jusqu'en 1997 sous le nom d'Action coopérative d'économie familiale ou ACEF-Centre de Montréal.

Laissés-pour-compte

«Le rôle social des banques à titre de service public, explique Yannick Desforges, devrait être écrit noir sur blanc dans un texte de loi. En moyenne, les gens vont au comptoir environ 2, 3 fois par mois. Les nouvelles technologies, guichet automatique et Internet compris, laissent de côté tous ceux qui ne sont pas à l'aise avec ça. Il y a les personnes analphabètes ou peu scolarisées. Elles ne sont d'ailleurs pas les seules à se montrer critiques de la situation actuelle. Il y a tous ces gens qui n'ont plus confiance dans les divers modes de paiement, débits préautorisés et autres formes de paiement direct au moyen de la carte débit.» Les nombreuses fermetures de *points de services* viennent compliquer encore un peu plus la vie des consommateurs.

«Sur l'île de Montréal, on trouve maintenant moins de succursales bancaires qu'il y en avait en 1967. À elle seule, la Banque Nationale a fermé plus de 60 succursales depuis 1980. Et on sait que la Banque Laurentienne vient de procéder à 22 fermetures dans le grand Montréal. On voit bien les effets de ces fermetures dans certains secteurs», analyse Jacques St-Amant, dans le numéro de l'été 1998 de *Consommation*, bulletin d'*Option consommateurs*.

«Par exemple, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, l'un des moins riches de Montréal, on avait, en 1977, vingt (20) succursales bancaires et huit (8) points de services Desjardins. Aujourd'hui on a toujours ces huit (8) points de services, mais il ne reste plus que quatre (4) succursales bancaires. Il s'agit là d'une baisse de 80%. Toutes les Caisses populaires du quartier sont présentement rentables. Comment expliquer alors que seules les banques aient quitté massivement?», s'interroge M. St-Amant.

Ces données proviennent d'une enquête menée par *Option consommateurs* en 1997-1998 et réalisée dans deux grandes villes canadiennes, Montréal et Calgary, ainsi que dans deux régions rurales: l'est de l'Ontario et l'est de la Nouvelle-Écosse. Un rapport d'enquête a été remis au gouvernement fédéral le 17 juin 1998: «*Les Portes closes: l'état alarmant des réseaux des institutions financières*», dans lequel on arrive à trois grandes conclusions.

Celles-ci ont trait à la *concurrence restreinte* (moins du quart des 10 000 localités canadiennes ont une ou plusieurs institutions financières), à l'*insatisfaction grandissante* des clients et, enfin, à l'*opposition des consommateurs* lesquels tiennent à la prestation de services personnalisés alors que les banquiers misent plutôt sur un usage accru des services automatisés.

«Pourtant, on ne mesure pas encore toutes les conséquences de la fermeture des succursales bancaires, car c'est un phénomène récent. Mais on peut imaginer le foisonnement de services financiers parallèles, du type prêteurs sur gage, Instachèque ou Instacomptant, c'est selon. Eux changent les chèques moyennant un certain pourcentage du montant total, malgré une disposition dans la Loi sur la protection du consommateur qui interdit pareille pratique», s'indigne Jannick Desforges.

Alternative

Heureusement, une solution de rechange se fait jour. Au Québec, un exemple nous vient de Mont-Joli et de Sainte-Flavie où une banque communautaire prête des petites sommes (quelques centaines de dollars) à des gens qui en ont besoin pour remplacer, *disons* un frigo, une cuisinière ou quelque autre meuble. Mais l'accessibilité à ce genre de prêts reste restreinte. «Des banques indépendantes mettant en oeuvre une gestion alternative ont été créées et ont pignon sur rue en milieu communautaire», rapporte madame Desforges. «À l'autre bout du pays, à Vancouver, Four Corners Community Savings, ainsi nommé en référence à la provenance multiethnique des usagers, se donne comme mission d'offrir des services bancaires aux plus démunis.» Une bonne façon de lancer une pratique sociale renouvelée en matière financière.

pierlafleurhamel@yahoo.com 

Les Cercles d'emprunt survivent de justesse



À la fin de l'été 1999, les Cercles d'emprunt de Montréal (C.E.M.) ont failli disparaître par manque de financement. Le Fonds de lutte contre la pauvreté qui finançait les C.E.M. à 100% leur a coupé les vivres d'un seul coup. «Nous avons espéré une diminution des fonds graduellement mais ce ne fut le cas», nous fait part Maria-Carmen Mérino, coordonnatrice des services. «Nous continuons à chercher des fonds et devenir auto-suffisants».

par Elyse Frenette

Métro Bonaventure

Madame Louise Harel, ministre des Affaires municipales, reconnaît l'importance des Cercles d'emprunt. Deux semaines avant la fin de leur mandat avec le Fonds de lutte contre la pauvreté, les Cercles d'emprunt s'entend avec le ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour financer l'implantation en réseau de 39 nouveaux cercles d'entrepreneurs dans la région métropolitaine, soit 13 par année pour les trois prochaines années.

En 1990, les Cercles d'emprunt étaient réservés aux femmes, dont la plupart vivent une situation économique précaire. Celles-ci se voient souvent refuser l'accès au crédit bancaire. Dans ce contexte, les C.E.M. sont des organismes à but non-lucratif et ont pour mission de développer l'autonomie financière de personnes porteuses d'un projet d'entreprise ou de travail autonome. En mai 1999, un projet pilote a été mis sur pied pour répondre aux besoins des hommes. Un prêt varie entre 200\$ et 20 000\$.

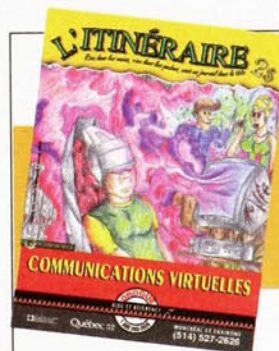
Depuis ses débuts, on a prêté plus de 66 000\$. Le taux de remboursement se situe autour de 97%, ce qui est supérieur à celui des banques. Actuellement, il y a 6 prêts en activité. L'objectif des Cercles d'emprunt est de développer le sens d'entrepreneurship auprès de leur clientèle. Par un réseau d'aide, de coopératives, un participant peut poursuivre son cheminement d'entrepreneur, qu'il soit travailleur autonome ou micro-entrepreneur. De cette façon, les travailleurs autonomes brisent leur

isolement. Les Cercles d'emprunt de Montréal orientent leurs services en favorisant la flexibilité, la qualité, la solidarité, l'efficacité et la rentabilité. L'organisme est l'initiateur des cercles d'emprunt en milieu urbain au Canada. Inspiré par la Grameen Bank du Bangladesh, il a adapté et appliqué le modèle à la réalité des femmes montréalaises.

L'équipe se compose de professionnels bilingues. Titulaire d'un MBA et possédant plus de 5 ans d'expérience dans le milieu des affaires. Les membres des Cercles d'emprunt peuvent ainsi obtenir un soutien efficace dans leur cheminement dans le domaine des affaires.

Pour rejoindre les Cercles d'emprunt de Montréal:
514-849-3271 ou cercles@cam.org.

elysefrenette@hotmail.com



40\$ pour 12 numéros
(taxes et port compris)

**RECEVEZ-NOUS
CHEZ VOUS!**



Pour chaque abonnement
supplémentaire à la même adresse, ajoutez 20\$.
Pour tout renseignement: (514) 597-0238

Nom

Prénom:

Adresse:

Tél.: ()

Nombre d'abonnements À compter du mois de

Nom du camelot qui vous a suggéré l'abonnement:

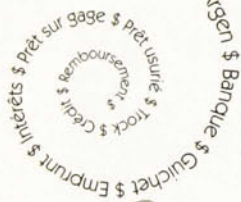
Envoyer un chèque ou mandat-poste
à l'ordre du groupe L'itinéraire
à l'adresse suivante:
1108, rue Ontario Est,
Montréal (Québec) H2L 1R1

Envoyez vos dons à l'ordre du
Groupe communautaire
L'ITINÉRAIRE
à l'adresse suivante
1108 RUE ONTARIO EST,
MONTRÉAL, H2L 1R1

NOM _____
PRÉNOM _____
Adresse _____
TÉL.: _____
MONTANT _____ \$

Je désire recevoir un reçu d'impôt
(POUR TOUT MONTANT de 10 \$ et plus)

Contribuez
à la poursuite
de cette oeuvre
auprès
des plus
démunis



Le micro-crédit Enfin une alternative pour les démunis

par Gina Mazerolle
Camelot au Carré St-Louis

Les personnes à faible revenu auront bientôt une nouvelle alternative pour emprunter de l'argent. À partir de mars, la Maison d'Aurore offrira un service de micro-crédit pour les résidents du Plateau et du Centre-Sud référés par des organismes communautaires.

Ce projet pilote mis sur pied par la Maison d'Aurore est fait en collaboration avec Option-Consommateur, Action-Solidarité-Plateau et Alerte-Centre-Sud. «J'y participe comme présidente d'Action-Solidarité-Plateau», dit fièrement Mme Lorraine Decelles de la Maison d'Aurore.

Le micro-crédit offrira des prêts à des personnes à faible revenu pour satisfaire à des besoins essentiels. Il s'agit de petits prêts allant de 200\$ à 700\$ selon les besoins, un frigo, par exemple. Il faut que la personne ait un besoin précis et doit passer par un organisme communautaire. Une personne doit avoir la capacité de rembourser son prêt: on ne veut laisser personne s'endetter. «Il reste des conditions à établir avant de faire approuver le projet. Il faut s'assurer d'un fonds qui permette de faire des prêts à des gens qui n'ont pas accès à un crédit bancaire», indique Mme Decelles.

Ce service s'adresse aux femmes chefs de famille, petits salariés, bénéficiaires de l'aide sociale mais capables de rembourser leur prêt dans les 24 mois qui suivent.

«C'est une solution collective. C'est une communauté qui se prend en main», ajoute Mme Decelles.

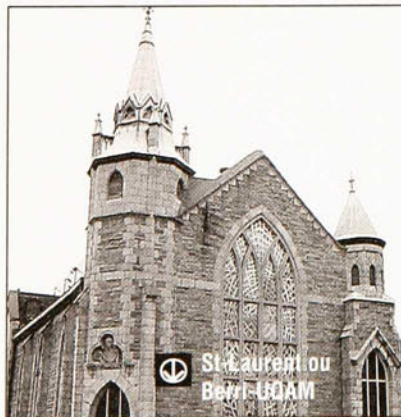
Le but du micro-crédit, c'est de rendre le crédit accessible à des personnes et aux familles à faible revenu qui autrement se tourneraient vers les prêteurs sur gages et les Insta-Chèques ou qui utiliseraient trop leurs cartes de crédit, à défaut de liquidités.

C'est une alternative au prêt-sur-gage et un moyen de faire de l'éducation sur tout les problèmes reliés à l'endettement. Les organismes du Plateau et du Centre-Sud partenaires du projet s'apprentent à faire de l'éducation et de la formation sur les problèmes reliés au prêt-sur-gage et aux droits des consommateurs. «On ne rejoindra pas les plus pauvres des plus pauvres, car ils n'ont pas les moyens de rembourser les prêts. S'il y a des intérêts, ils seront très minimes», avoue Lorraine Decelles.

Pour le nouveau projet, on veut rejoindre au moins 100 personnes qui auront besoin d'une aide financière et davantage pour régler leur problème d'endettement. «On est à l'état de projet et il nous reste à établir des liens avec nos partenaires: la Ville de Montréal et la Fédération des Caisses populaires Desjardins. Nous attendons leur réponse définitive. Le comité se réunit en janvier. Il faut un fonds de 50,000\$ pour la coordination du projet et créer un fonds de consolidation. C'est un projet expérimental. S'il y a du succès, on sera en mesure de continuer mais, pour continuer, il faut des partenaires financiers. Centraide a accepté de financer le début de la coordination du projet. Celui qui mène le projet, c'est Option-Consommateur» commente Lorraine Decelles.

Ce projet est inspiré du modèle africain *la tontine* où des femmes mettent un fonds en commun à la disposition de petits emprunteurs. Dans l'Outaouais, le mouvement existe depuis dix ans. À Joliette depuis cinq ans et on en trouve dans la région de Québec. «Il y a eu des expériences pilotes à Montréal qui ont été abandonnées faute d'argent et de personnes ressources», conclut Mme Decelles.

mazerollegina@hotmail.com



Église Unie Saint-Jean

Communauté protestante francophone au cœur de la cité

- + célébration chrétienne dominicale à 10h30
- + ressourcement spirituel et biblique
- + pastorale des mariages

Visitez notre site web:
www.cam.org/~st_jean

110, rue Sainte Catherine Est
Montréal H2 X 1K7
(514) 866-0641


Victime d'un shylock

Il faut payer pour apprendre

par Patrice McDonald

Il y a quelques années, j'étais beaucoup plus insouciant et naïf. J'aimais la facilité et surtout je voulais répondre à mes désirs très rapidement, voire même immédiatement. C'est pourquoi, j'étais le «poisson» tout désigné lorsqu'une connaissance m'a présenté Monsieur X, un *shylock*. Je n'avais jamais transigé avec un homme d'affaire tel que lui... Et des affaires, il en a fait, des affaires d'or.

Je voulais de l'argent pour des raisons pas trop catholiques que je ne mentionnerai pas ici, mais il m'en le fallait rapidement. En moins de deux, il me prête 200\$, avec comme seule garantie, ma binette sympathique et la promesse de lui remettre 300\$ la semaine suivante. «Tu parles d'un bon gars», me suis-je dit, souriant, de bonne humeur, je me suis senti en confiance tout de suite. La semaine a passé et je lui ai remis son argent, comme convenu. «Toi t'es un vrai, un *drette* qu'il m'a dit. Je me sentais solide comme un roc. Ce petit manège a continué durant quelques semaines et je remboursais ma dette à temps. Soudain, la *tuile*; je perds mon emploi. Heureusement *Monsieur X* est un homme compréhensif et accepte de me prêter de l'argent et d'étaler mes paiements sur une année, une «consolidation de dettes», comme il disait. D'un seul trait de stylo, je me retrouve endetté de 1500\$ à remettre sur un an. Autre incontournable: le loyer doit se payer malgré tout. Comme je fais mes remboursements régulièrement,

Monsieur X se montre encore prêt à négocier et *consolide* ma dette sur une autre année. Récapitulons! J'ai déjà emprunté environ 700\$ et maintenant ma dette se monte à 3000\$, à rembourser sur deux ans. Je commence à trouver ça moins drôle: les échéances semblent arriver de plus en plus vite et j'ai de moins en moins d'argent. Je ne vis que pour payer *Monsieur X*, qui commence à être pas mal moins sympathique à mon égard. Je vous passe les détails. Enfin, je me trouve un travail et je rembourse 400\$ toutes les deux semaines. Au salaire de 461\$, je me retrouvais devant les mêmes problèmes. Je ne pensais qu'à *Monsieur X* à toutes les heures du jour et de la nuit. Ma productivité au travail étant nulle, j'ai donc perdu mon emploi. À ce moment-là, j'avais donné au *shylock* exactement 15 600\$ pour une dette (sans intérêts usuraires!) de 2000\$. J'ai décidé dénoncer ce prêteur à la police. On voulait dissimuler un micro dans mes vêtements et m'envoyer en mission d'espionnage. J'ai refusé, n'étant pas un délateur. Mais les policiers m'ont convaincu que, dans les cas de prêts usuraires, les condamnations ne consistaient qu'en de *petites amendes*. Un jour, j'ai reçu la visite de deux monsieurs, deux GROS messieurs. Ils m'ont brassé un peu et m'ont dit de prendre mes responsabilités, sinon... Je les ai prises, et je me suis caché, et c'est comme ça que je vis depuis: un peu *parano* à l'occasion, mais beaucoup plus libre qu'avant. 

*Le siècle qui s'achève
devait être celui du Canada*

◆

*Que le siècle qui commence
soit celui du Québec*

Guy Bouthillier, président



Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3 Téléphone : (514) 843-8851 Télécopie : (514) 844-6369



Prêteurs sur gages: Les shylocks légaux?

par Patrice MacDonald

On les voit de plus en plus, surtout dans les quartiers défavorisés. On les soupçonne d'être l'un des facteurs responsables du taux croissant de la criminalité dans ces quartiers. Les prêteurs sur gages (pawn shops) sont-ils les nouveaux usuriers? Les shylocks légaux? Une chose est sûre: bon nombre de personnes utilisent ce service à un point tel qu'ils perdent la majorité sinon la totalité de leurs effets de valeur. À qui la faute?

Pauvreté

France est une jeune mère de 2 enfants, divorcée et prestataire de l'aide sociale. Elle utilise régulièrement les services de prêt sur gages, en deuxième moitié de mois, pour palier à une situation financière difficile. France laisse donc son téléviseur en garantie contre un prêt de 100\$ chez le prêteur de son quartier. Le premier du mois, elle rembourse son prêt et verse une prime d'une trentaine de dollars. Mais voilà donc Noël et le temps des cadeaux: ces dépenses supplémentaires l'empêcheront de reprendre son téléviseur. Résultat: Elle perdra sa télévision ou, au mieux, se verra obligée de payer une prime additionnelle (encore une trentaine de dollars) le mois suivant.

Selon les études disponibles, de plus en plus de personnes se servent des *pawn shops* pour des besoins essentiels: bouffe, loyer, etc. Ce qui expliquerait la présence de tels établissements dans les quartiers pauvres... Le besoin est moins criant à Westmount qu'à Hochelaga-Maisonneuve. En effet, depuis une dizaine d'années, on a observé une recrudescence de commerces de prêt sur gages. À titre d'exemple, notons que l'on n'en compte pas moins de 24 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve seulement, sur un total de 350 pour l'ensemble de la ville de Montréal.

La criminalité

«La première chose à clarifier lorsqu'on fait le lien entre les prêteurs sur gages et la criminalité, est que la grande majorité des prêteurs sont, malgré tout, d'honnêtes commerçants», affirme un propriétaire. «Mais comme dans toutes les couches de la société, il y en a des malhonnêtes» conclut-il. De plus en plus de prêteurs sur gages exigent un certificat de propriété, même si cela entraîne des coûts sociaux assez élevés. Au service de Police, en 1999, on a

saisi 86 articles volés lors de la visite de 73 magasins. Le regroupement des prêteurs sur gages fait alors remarquer qu'on oublie de mentionner que ces magasins en contenaient plus de 100 000.

De plus, le regroupement souligne que «les comparaisons et les exemples utilisés par les services policiers ne sont pas réalistes».

La Police de la Communauté urbaine de Montréal établit un lien étroit entre la croissance des vols par effraction dans les domiciles et la multiplication du nombre de prêteurs sur gages dans un même quartier. Elle affirme que dans certains de ces commerces, 70 à 80% des biens qui transitent sont volés.

L'accès au crédit pour les personnes les plus démunies

Parmi les principales observations liées à la présence des prêteurs sur gages dans les quartiers défavorisés, la *Commission de l'administration et des services aux citoyens* note l'affaiblissement progressif du crédit à la consommation parmi les clientèles les plus démunies.

Sans entrer dans un débat de fond sur le phénomène de la pauvreté, plusieurs explications sont avancées par la Commission pour expliquer cette situation dont la quasi-disparition des institutions de crédit, le profil particulier des clientèles qui feraient affaire avec ces commerces ainsi que l'absence généralisée d'informations.

À cette liste de facteurs, on peut, entre autres, ajouter la présence des trop nombreuses loteries vidéo, illustrant ainsi la nécessité de prendre en compte d'autres variables. Toutefois, dans le contexte actuel d'une concentration de ces commerces dans les quartiers les plus défavorisés, la Commission conclut que «malgré la bonne foi de certains de leurs propriétaires, les règles actuelles entourant l'exercice de ces activités peuvent contribuer à la dégradation

continue de certains quartiers dont les citoyens sont aux prises avec des taux d'endettement élevés et des problèmes chroniques de chômage».


Autrement dit, il est incontestable que ce type de commerce ne s'inscrit pas parmi les éléments de solution dans la lutte contre la pauvreté et ne constitue d'aucune façon une alternative valable aux problèmes d'endettement et d'accès au crédit pour les citoyens les plus démunis. La Commission est plutôt d'avis que «la présence des prêteurs sur gages et surtout, leurs modes actuels de fonctionnement, contribuent à augmenter l'endettement de certaines clientèles en pratiquant des taux d'intérêt parfois exorbitants». Dans cette optique la Commission est convaincue que la présence des prêteurs sur gages ne constitue d'aucune façon un service à la communauté.

Taux d'intérêt abusif

Les prêteurs sur gages peuvent-ils exiger des taux d'intérêt ou des frais de crédit comme bon leur semble? Il n'est pas rare de voir des taux réels exigés qui soient de l'ordre de 300 à 500%. Au plan du droit civil, la réponse est négative. Les prêteurs se trouvent ici en pleine illégalité. Voyons voir.

D'abord, il est clair que les frais d'administration, d'entreposage et de manipulation exigés présentement par les prêteurs sur gages, en plus des frais d'intérêt, sont des frais de crédit déguisés qui doivent obligatoirement entrer dans le calcul du taux de crédit annuel. Le taux réel passe alors, non pas à 60% l'an, mais à 300, 400 ou 500%. Pourtant, les articles 68 à 70 de la *Loi sur la protection du consommateur* sont formels à cet égard en interdisant des taux de crédit annuels de plus de 35% en matière de crédit à la consommation. Or, ces dispositions n'ont encore jamais été appliquées au Québec aux contrats de prêts sur gages.

Responsabilité

Il est clair que nous ne pouvons blâmer exclusivement les prêteurs sur gages; la clientèle de ces commerces détient une part de responsabilité. En effet, une personne qui utilise ce service ne peut déclarer ne pas savoir dans quoi il s'embarque. Les prêteurs indiquent toujours le montant à payer, et personne n'est obligé de se servir des prêteurs sur gages. C'est un choix conscient et volontaire, l'objectif étant la satisfaction immédiate d'un besoin ou d'un désir. Il appartient à chacun de nous de se questionner sur les véritables solutions aux problèmes reliés à la pauvreté. 

**L'Internet haute vitesse
par câble* de Vidéotron**

**Plus vite,
plus l'fun !**

- NAVIGATION ULTRA-RAPIDE
- ACCÈS GARANTI EN TOUT TEMPS
- TEMPS D'UTILISATION ILLIMITÉ†
- LIBÈRE VOTRE LIGNE TÉLÉPHONIQUE

**(514) 281-6661 ou
1 888 281-6661**

<http://internet.videotron.ca>



Vidéotron

L'incomparable puissance du câble,
à votre service.



* Disponible là où la technologie le permet.

† Vidéotron se réserve le droit de facturer toute utilisation supérieure à 6 Go par mois.



UN «SPECTRE» QUI FAIT PLUS DE BIEN QUE DE PEUR...

par Geneviève Denis

Il semble de plus en plus évident pour tout le monde que la santé économique d'une ville comme la nôtre se développe au détriment de la santé des gens qui devraient en profiter les premiers. L'embourgeoisement de certains quartiers ne peut occulter le fait que, depuis une vingtaine d'années, l'accroissement de la pauvreté se généralise dangereusement, mais sûrement. Si la pauvreté revêt plusieurs visages, l'itinérance, la prostitution et la toxicomanie restent ses blessures les plus visibles aux yeux du monde.

L'organisme Spectre de Rue qui, incidemment, célèbre son dixième anniversaire le premier novembre dernier, rappelle que ce n'est pas en réprimant davantage les personnes qu'on fera disparaître ces maux.

Le but de l'organisme demeure donc d'en réduire les méfaits pour tous ceux qui sont concernés. En clair, ça veut dire pour tout le monde: ceux qui les côtoient, ceux qui les subissent et ceux qui en profitent.

Début du Spectre

En 1990, Gaston Gaétan, un intervenant de rue embauché dans le cadre du «Projet 80», a réalisé, comme beaucoup de ses confrères, l'ampleur du problème de la toxicomanie. En effet, le cortège effarant des maladies virales qui caractérise ce problème, comme les hépatites et le VIH chez les jeunes utilisateurs de drogues injectables, soulevait de nombreuses inquiétudes.

Ce projet visait au départ à rendre disponibles pour les personnes toxicomanes des seringues stérilisées ainsi que des condoms. On croyait ainsi et on croit encore aujourd'hui réduire le risque de transmission de ces maladies

dans cette population et dans son entourage.

Spectre de Rue rappelle à tous qu'il s'agit là d'un problème de santé publique. De leur côté ceux qui s'opposent à cette politique, soutiennent que, en fournissant des seringues aux personnes toxicomanes, on ne fait que les encourager à consommer d'avantage. Tout en multipliant les risques de retrouver des lieux publics et des parcs jonchés de seringues usagées et potentiellement infectées.

Gilles Beauregard, directeur général de Spectre de Rue, signale que: «près de 87% des 1000 seringues distribuées quotidiennement sont retournées à Spectre». De fait, au départ, on encourageait les gens à rapporter leurs seringues usagées en leur offrant un nombre équivalent de seringues neuves. Est-ce suffisant? Ne faut-il pas aussi prévoir d'autres endroits où l'on peut disposer de ses seringues? car cela, éviterait d'en retrouver un peu partout.

Les subventions qui finançaient le Projet 80 ont permis d'assurer au Spectre de Rue ses trois premières années d'existence. Contraint ensuite de fermer ses portes, le Spectre de Rue a ouvert à nouveau en 1994, grâce au financement de la Régie Régionale de la Santé et de la Ville de Montréal.

Et maintenant

Aujourd'hui en tant que groupe communautaire, l'organisme a un personnel de 25 employés. Cette équipe inclut des stagiaires, des intervenants, des travailleurs de rue au service des jeunes, et des travailleurs de milieu qui eux sont là pour les résidents et les commerçants. Il poursuit de peine et de misère depuis dix ans, précisons-le, son travail constant d'éducation, de prévention et de réduction des risques de propagation. Il attache aussi beaucoup à la sensibilisation de la population au sort de ces jeunes afin de favoriser la cohabitation de tous.



Gilles Beauregard, directeur général.



Photos: Jean-Pierre Lacroix

Jean-Claude Gagné, Michel R. Demers et Roger Gaston.

Spectre de Rue qui a pignon au 1347 Ontario Est, comprend le site fixe, où l'on recueille et distribue des seringues et des condoms ainsi que le centre de jour où un dépannage alimentaire sur place, un bon breuvage et un peu de tranquillité sont au menu. Marie-Claude Alain, elle aussi intervenante, précise que: «Spectre de Rue a mis sur pied différents projets en vue d'améliorer le mode de vie des gens du milieu». C'est le cas du projet d'art, du projet «squeedgee», du projet «hépathite C». Ce dernier projet consiste à accompagner les gens atteints du virus dans leurs démarches et aussi à éduquer les autres. Il y a également d'autres projets: le projet récupération qui lui implique la récupération des seringues souillées, le projet «jeunesse-Canada» qui est un projet de pré-employabilité, etc...

10 années de courage

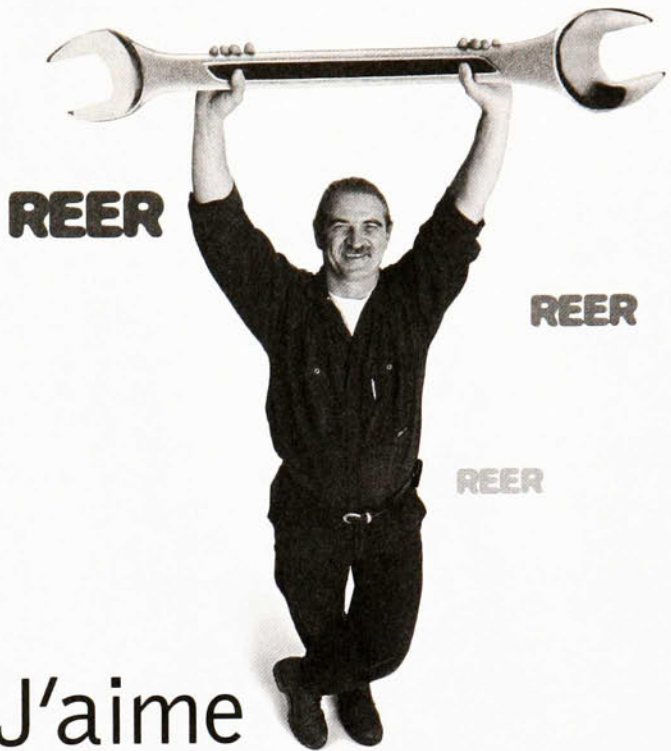
Enfin, c'est au cours des célébrations soulignant leur dixième anniversaire que l'organisme communautaire Spectre de Rue en a profité pour dévoiler son nouveau logo ainsi que pour remercier et honorer trois de ses membres fondateurs: Roger Gaston, Michel R. Demers et Jean-Claude Gagné. Longue vie au Spectre de Rue!

lagene73@hotmail.com 

Pour voir la lumière au bout du tunnel Le projet Nouvelle vision de L'itinéraire

Bien des itinérants ne voient plus clair dans leur vie... parce qu'ils perdent ou brisent leurs lunettes et ne sont plus admissibles aux services offerts par l'aide sociale. L'itinéraire collecte les vieilles montures afin de les redistribuer et d'aider les plus démunis à retrouver la vue.

Si vous avez de vieilles lunettes dont vous ne vous servez plus, faites les parvenir au Café sur la rue, 1104, rue Ontario Est, Montréal (Qué) H2L 1R2



J'aime l'action!

Avec Fondation, je travaille plus facilement pour ma retraite. J'épargne plus vite grâce à la réduction d'impôt pour contribution à un REER et aux deux crédits d'impôt totalisant 30 % de mon placement dans un fonds de travailleurs.

Outillez-vous dès aujourd'hui avec Fondation pour demeurer actif demain! De plus, votre épargne-retraite permet de créer et de maintenir des milliers d'emplois partout au Québec.

FONDATION

CSN POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI

514-525-5505 / 1 800 253-6665

www.fondaction.com

Plus qu'un REER, un fonds de travailleurs!

Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations pertinentes dans le prospectus simplifié de Fondation disponible à nos bureaux ou sur notre site Internet.

Bien des maux à dire

par Jean-Pierre Lacroix



Photo : Jean-Pierre Lacroix

Le sort se serait-il acharné sur Pierrette? Son autobiographie, publiée de façon artisanale et à compte d'auteur, ne laissera aucun lecteur indifférent. Avec la complicité de Jean Lemay, intervenant en toxicomanie, Pierrette nous raconte non seulement sa chute forcée dans l'enfer de la drogue et de la prostitution, mais aussi son long et difficile chemin de réhabilitation vers un monde meilleur. Un message d'espoir d'une des fondatrices du Groupe communautaire L'itinéraire.

L'idée d'écrire ce livre vient de Pierrette, qui voulait en finir avec son passé, s'en libérer, le régler une fois pour toute. Jean Lemay, du centre Dollard-Cormier, qui connaît Pierrette depuis 3 ans, a relevé le défi de l'aider à réaliser son projet. Le résultat: 100 pages intenses d'écriture directe. Un mélange de tristesse, de colère, de rage, de souffrance, d'espoir et d'amour.

Cette autobiographie est un grand cri du cœur. Un cri de douleur. Un cri d'amour et un cri à la vie: celle qu'elle veut quitter et oublier, et celle qu'elle veut s'offrir en cadeau. Rechute après rechute, thérapie après thérapie, Pierrette nous fait vivre la violence de son passé de toxicomane et la douceur de ses quotidiens remplis de petits bonheurs.

L'histoire de Pierrette est bouleversante. Abandonnée par une mère épileptique à l'âge de 9 mois elle est placée en famille d'accueil où elle est l'objet d'abus sexuel par celui qui tient le rôle de «père» et ensuite par son T.S. (travailleur social) qui lui cherche un autre foyer. «Ma seconde famille est un enfer malgré que je n'y reste que deux mois, écrit Pierrette, mais deux mois d'éternité, c'est long!» En cinq ans, elle changera de famille une trentaine de fois. À treize ans, elle retrouve son père alcoolique, qui la viole. Condamné à deux ans pour inceste avec une autre de ses sœurs, il est libéré au bout de quatre mois. «Où est la justice?», s'indigne Pierrette.

À quinze ans, elle tombe amoureuse de Réal, un alcoolique de 35 ans, avec qui elle a un enfant. Réal meurt et la DPJ lui enlève son bébé. Une mineure ne peut garder un enfant. Elle retrouve son père et, à 17 ans, elle tombe encore enceinte... «Mon cœur est brisé, ce n'est plus du sang qui coule dans mes veines, ce sont des larmes, celles qui ne coulent plus de mes yeux», hurle Pierrette. Elle doit abandonner «son paquet» à la crèche, comme dit son père.

Celui-ci la confie à ses trois sœurs, toxicomanes et prostituées. «Reste avec nous, on te lâchera pas, on va sombrer ensemble!», lui disent-elles. À vingt ans, elle écope deux ans de prison pour vols qualifiés. À sa sortie de prison, elle retourne à la rue et découvre l'héroïne. Tanguay est une bonne école! Une douzaine de vols à mains armées plus tard, elle est condamnée à huit ans de prison qu'elle purge à Kingston. C'est là qu'elle apprend le suicide de son père. Un mois plus tard, sa sœur aînée se suicide à son tour.

Transférée à la prison pour femme Tanguay, elle apprendra le suicide d'une autre de ses sœurs. L'absurdité de la vie l'agresse sans arrêt. Libérée, Pierrette écrira: «Délinquante, je continuais à l'être [...] J'apprends à me faire une carapace assez solide pour que personne ne sache ma fragilité: je suis une fille hypersensible, mais influençable et courageuse, avec le cœur (ce qu'il m'en reste) sur la main.» Elle rencontre sa dernière sœur par hasard, véritable loque humaine, qui veut lui parler. Pierrette refuse. Elle ne veut plus voir cette image qui est son miroir. Sa sœur se suicide peu de temps après. Cinq suicides en trois ans. C'est lourd!

Pierrette justifiait ses rechutes: «Ça frappait dans ma tête. Je me disais que les blessures que je me faisais étaient moins dures à supporter que celles que j'avais à l'intérieur.»

Grâce à ses intervenantes, elle a découvert qu'elle devait faire place à ses émotions plutôt que d'aller se geler «Moi, la toffe, la dure de dure, je pleure et ça ne finit plus de couler; les larmes m'embrouillent.» C'est comme si elle renaissait à nouveau: «Je prends possession de mon corps, je retrouve mon esprit [...] J'ai le cœur moins lourd, les yeux plus clairs. Je chante, je ris, je pleure aussi. C'est ça, la vraie vie!»

Pierrette a relevé le défi de Jean Lemay; son livre est terminé et elle est très fière de le partager. Elle a dû lâcher prise sur ses peurs. Pierrette a compris qu'on ne peut seulement agir ici et maintenant. Hier est passé et demain n'est pas encore. Pendant les trois dernières années de sa thérapie, son intervenant, Jean, a été fortement secoué et confronté dans sa pratique. Le cas de Pierrette a transformé sa façon de voir les choses. «Bien des maux à dire» sera lancé le 16 janvier au *Café sur la rue*, 1104 Ontario Est, angle Amherst.

jplac@videotron.ca

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que j'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusives. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. C.D.

L'Errance urbaine

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs chercheurs ont observé la présence grandissante de personnes très démunies, sans domicile fixe, dormant même dans des lieux publics de nombreuses grandes villes nord-américaines et européennes. Montréal n'y échappe pas. La clochardisation défigure la métropole. Ces personnes ne correspondent plus à l'image traditionnelle du vieux robinet un peu poète. Aujourd'hui, ce sont aussi des femmes, des jeunes.

par Jean-Pierre Lacroix

L'Errance urbaine, sous la direction de Danielle Laberge, est un ouvrage qui découle des travaux du Collectif de Recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI). Mis sur pied en 1994, le CRI s'est donné pour objectif d'explorer les liens qui se tissent entre les expériences personnelles et les dynamiques sociales et économiques dans l'expérience de l'itinérance. Le collectif est composé de chercheurs universitaires, et d'intervenants œuvrant dans les secteurs public et communautaire.

Selon Danielle Laberge, «c'est un document accessible à tous. Il est écrit dans un style simple. C'est un ouvrage unique par la qualité et la diversité des expertises de ses auteurs, une trentaine: scientifiques, chercheurs, professeurs, gens de terrain, intervenants, infirmières... On y présente une vision multidisciplinaire du phénomène». Ce livre est unique par son approche: il ne présente pas que des tableaux statistiques. «L'errance urbaine est un livre qui n'est pas seulement fait pour connaître l'itinérance, mais aussi pour comprendre les humains qui en sont les victimes. On aimerait bien être lu par des médecins (les urgentologues surtout) et les policiers !», confie Mme Laberge.

Riche en documentation, le livre deviendra, comme le souhaite Mme Laberge, «un incontournable pour quiconque s'intéresse à l'itinérance. Seul en son genre, il a toutes les chances d'être traduit, n'ayant pas d'équivalent, même aux États-Unis.» Le livre se veut un trait d'union entre les différentes disciplines. «L'Errance urbaine» interpelle les gouvernements et leurs politiques, les technocrates des services publics et les citoyens. On y trouve de grandes pistes de réflexion sur la pauvreté et l'exclusion.

Un texte de Michel Parazzelli sur l'enjeu identitaire de l'appropriation de l'espace public (en voie de disparition) nous fait découvrir la dimension culturelle de certains lieux chez les jeunes de la rue. Pour Pam, une adolescente, «Le centre-ville, la rue Sainte-Catherine, c'est comme ma grande maison. C'est comme mon grand chez-moi. Mon salon, c'est les blocs, et ma cuisine, c'est les restos. Mon lit c'est les squats. J'ai une grande maison... Les blocs c'est marginal, c'est tout coloré [...] C'est une place où il y a plein de sentiments.»

Difficile à comprendre, l'itinérance urbaine est la résultante de nombreux éléments. Selon Mario Poirier, trois grands facteurs

et contribuent: la pauvreté et le chômage; l'absence de logement social accessible et à prix modique; et finalement, le cumul de problèmes relationnels. On peut dire que l'itinérance apparaît quand la misère matérielle est combinée avec le désarroi relationnel. Bien que l'itinérant soit un sans-abri, il est un sans foyer fait remarquer Poirier «L'itinérant n'a pas qu'un corps qu'il faille abriter, héberger [...] il a aussi une âme [...] une dynamique intérieure faites de souvenirs, de sentiments, de désirs, d'attentes, bref de mobiles donnant un sens à son existence.»

Beaucoup de mythes disparaissent à la lecture de l'étude de Shirley Roy et Lorraine Duchesne sur la perception de la solitude et l'isolement chez les itinérants. Il s'en dégage trois modèles qui brisent l'image homogène traditionnelle: 1) ceux qui fuient la vie solitaire et préfèrent tout autre arrangement; 2) ceux qui préfèrent la vie solitaire parce que cela devient un lieu psychologique dont ils ont besoin; 3) ceux pour qui la vie solitaire est la conséquence de comportements problématiques.

Mme Ghylaine Thomas s'est penchée sur la vie itinérante et la réglementation des espaces publics. Elle fait remarquer que les itinérants «vivent leur vie privée privée d'espaces privés.» Ils vivent dans un espace qui n'est pas le leur! Mme Thomas cite le programme Matrix de San Francisco qui permettait aux autorités d'émettre des contraventions aux sans-abri qui dormaient dans les rues en les accusant de crime contre la qualité de vie. «Sur la qualité de vie de qui, et de crime contre qui?» s'interroge Mme Thomas.


Pour Danielle Laberge et beaucoup de spécialistes, la solution à l'itinérance passe par une approche globale: accession au logement, réduction du chômage, soins accrus aux malades mentaux, aide aux toxicomanes, désintoxication en milieu carcéral, élimination de la répression, augmentation des ressources d'aide...

«L'Errance urbaine», Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI), sous la direction de Danielle Laberge, Éditions Multimondes, 466 pages, 2000, broché, 39,95\$, ISBN 2-89544-005-0



Photo: Jean-Pierre Lacroix

Danielle Laberge,
responsable
scientifique au CRI et
Ghyslaine Thomas,
professionnelle de
recherche au CRI.

jplac@videotron.ca 



Pour être libre à la retraite.

ça prend un REER qui sort de l'ordinaire.

Avec les crédits d'impôt supplémentaires de 30 % que vous procurent les actions du Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies ! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

La force du travail

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.

La moitié gauche du frigo

Filmer le chômage intelligemment

par Pierre Demers

Il y a toujours des surprises à attendre du cinéma québécois. Ces temps-ci, ce sont les jeunes cinéastes – ceux qui en sont à leur premier ou second film – qui nous les font. Et ils les font ces surprises auprès de leur public avec des films qui n'annoncent rien. Mais vraiment rien.

C'est le cas du dernier film du cinéaste Philippe Falardeau, un ancien de la Course... comme bien d'autres, qui a déjà filmé la communauté chinoise de Montréal en 1997 avec *Pâté chinois*, documentaire produit à l'ONE.

Son film, au titre minimaliste, *La moitié gauche du frigo*, traite d'un sujet casse-gueule: le chômage chez les jeunes et la recherche d'emploi. A-t-on idée de consacrer un film de fiction avec des comédiens peu connus à un sujet aussi rébarbatif?

Et pourtant, ça marche.

Falardeau arrive à nous étonner avec ce film qui prend efficacement et habilement la mesure de ceux et celles qui sont pris pour se chercher quotidiennement une job.

L'action se situe à Montréal, dans un quartier multi-ethnique, et le voisinage d'un dépanneur tenu par un Vietnamien évidemment, ancien vétérinaire.

Christophe, le personnage principal de ce film de fiction tourné comme un documentaire, est un ingénieur de 30 ans en chômage volontaire. Il signe un pacte avec son co-loc, Stéphane, un jeune comédien qui lui propose de le filmer tout au long de sa démarche jusqu'à ce qu'il se trouve un emploi.

C'est tout. Voilà la trame de fonds de ce film amusant et éclairant. Le reste tient au sens d'observation du cinéaste Philippe Falardeau qui sait prendre une distance critique par rapport à tous les personnages qu'il filme, qu'il s'agisse de Christophe dont les ambitions sont plutôt professionnelles et personnelles, et des amis qui gravitent autour de lui. Ce sens de l'observation et cette distance critique sont complétés par une documentation intelligente sur la recherche d'emploi dans le contexte canadien et québécois et aussi par une connaissance de base des rouages de l'économie actuelle axée sur la course à la mondialisation.

Ses informations et ses points de vue critiques, Falardeau les fait passer de manière habile dans les dialogues de son personnage principal qui multiplie les entrevues avec toutes sortes d'employeurs et dans son attitude à contester avec l'aide des spécialistes en chômage les décisions concernant son cas. Quel est-il au juste son cas? Il a tout simplement quitter volontairement son dernier emploi pour inadéquation de son poste avec

ses propres compétences. Bref, il a cessé de travailler pour ne pas mourir d'indolence.

Zone grise que les fonctionnaires du chômage ne peuvent accepter.

En plus d'être un film bien documenté sur la recherche d'emploi – vous vous y retrouverez très facilement, vous verrez – c'est aussi un film drôle et parfois comique. Ce sens du comique est porté par des dialogues efficaces et par des interprètes bien choisis. Le premier est sans nul doute Paul Ahmarani, le personnage principal, un comédien qui pourrait remplacer Guy L'Écuyer dans le cinéma québécois. Son physique unique, sa présence à l'écran et surtout sa spontanéité lui font déjà une place à part dans notre paysage télévisuel (Tag) et cinématographique. La comédienne qui lui donne parfois la réplique dans un rôle de caissière lunatique, Geneviève Néron, se débrouille pas mal elle aussi, côté spontanéité.

La moitié gauche du frigo nous propose aussi des individus fort ressemblants de la génération des 30 ans qui connaissent la précarité comme mode de survie dans la société actuelle. Une précarité qui souvent les pousse à choisir des petits boulots pour remplir un temps la moitié de leur frigo. Une précarité qu'ils partagent tout de même avec les amis et les amours du moment.

Falardeau a signé là un film actuel et branché sur l'instant présent. Un film qui pour une fois choisit de ne pas se réfugier dans des sujets et des genres cinématographiques de pur divertissement. Pas beaucoup d'effets spéciaux, de motards et de photos trop bien léchées dans ce film. Et pourtant, c'est le plus divertissant des films québécois sortis depuis un bon bout de temps. Pour tout dire, *La moitié du frigo* est un film intelligent. On n'y croyait plus. À Ex-Centris.

keaton@videotron.com 

Jacques Chagnon

Député de
Westmont-Saint-Louis



Bonne Année 2001 à tous et à toutes!

Hôtel du Parlement
Bureau 3.129
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 643-4313
Télécopieur: (418) 646-4385

1134, rue St-Catherine Ouest
Bureau 800
Montréal (québec)
H3B 1H4
Téléphone: (514) 395-2929
Télécopieur: (514) 395-2955

Ritalin

Le refus d'une mère

Aujourd'hui, la mode est au Ritalin pour les enfants hyperactifs ayant des difficultés d'apprentissage. Les spécialistes le recommandent; son utilité établie est-elle nécessaire? Nicole Chartrand s'est posée la question. Elle a pris une décision de parent en refusant l'utilisation du Ritalin pour ses enfants. «Dire non au Ritalin fut une grande décision, car j'allais à l'encontre de tout ce que me conseillaient les professionnels», mentionne Madame Chartrand au début de son livre, «Personne alors n'était en mesure de prédire ce qu'il adviendrait de mes enfants. Aujourd'hui, je peux témoigner.»

Dans son livre *Aimez-les comme ils sont*, publié aux Éditions Lescop, Mme Chartrand nous parle de son cheminement. Enfant, elle avait des difficultés en français et en mathématique à l'école. Sa force était le par coeur. «Mais c'est surtout dans les folies que j'excellais. Car lorsqu'un enfant a des difficultés, il est obligé de se trouver une autre force pour épater la galerie.» Alors elle est devenue le clown de la classe.

«Les personnes qui traitent des problèmes d'apprentissage des jeunes ayant des difficultés, qui préparent les cours et les objectifs à atteindre, n'ont, pour la plupart, jamais connu ces problèmes elles-mêmes.»

Nicole Chartrand nous raconte avec simplicité l'enfance de sa fille Jacynthe alors que les intervenants insistaient pour que celle-ci prenne du Ritalin. Il faut dire que Mme Chartrand a été harcelée par une psychologue qui lui a dit un jour: «Vous ne nous écoutez pas. Votre enfant, avec son quotient intellectuel, serait


par Elyse Frenette
camelot métro Bonaventure

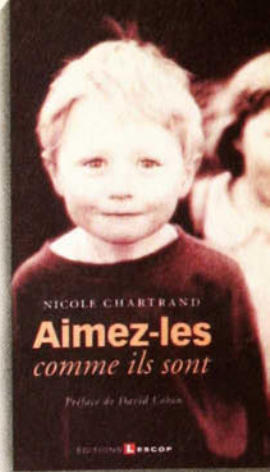
une première de classe si elle prenait du Ritalin.» Tout au long de ses études primaires et secondaires, Jacynthe a démontré une détermination pour réussir malgré les obstacles au point qu'elle a reçu la mention de «Personnalité de l'année.»

Pour Jérôme, le plus jeune, l'école n'est pas son fort. Dès le primaire, il se retrouve dans une classe de cheminement particulier. Le stress le rend agressif. «J'ai souvent eu l'occasion d'observer des enfants en cheminement particulier ou en classe spéciale. Il est normal que certains soient plus agressifs dans leur attitude et leur langage, car ils sont victimes de grands préjugés.»

Un jour, Nicole Chartrand entend parler d'une école alternative. Elle s'informe et fait les démarches nécessaires pour inscrire ses deux enfants à cette école. Ils sont acceptés. En changeant d'école, le stress de Jérôme a diminué et, avec le temps, les choses se sont replacées. Son cheminement scolaire est différent de celui de sa soeur. Malgré cela, sa force morale l'aide à passer du primaire au secondaire.

Tout au long de son livre, Nicole Chartrand nous encourage, nous sermonne par moment, nous fait part de ses préoccupations, notamment dans une lettre qu'elle fait parvenir au ministre de l'Éducation. «Actuellement, le système d'éducation est conçu comme si tous les enfants étaient des intellectuels. Ce qui est loin d'être le cas.»

elysefrenette@hotmail.com 



Vous voulez aider les gens de la rue autrement qu'en leur donnant directement de l'argent?

BON DE COMMANDE POUR CARTE REPAS

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

Tél.: _____

Je désire recevoir
nombre de cartes: _____ X 2,25\$ chacune
Total: _____ \$

Signature: _____
Veuillez joindre votre chèque à l'ordre du
Groupe communautaire L'itinéraire,
et postez à l'adresse suivante:
1907, rue Amherst, Mtl (Qué.) H2L 3L7

Aussi en vente au
Café sur la rue, 1104, rue Ontario Est, Tél.: 597-0238, poste 32



Offrez-leur une carte-repas au Café sur la rue. Ils pourront bénéficier d'un bon repas et seront accueillis dans une ambiance cordiale par les membres de L'itinéraire. Vous leur donnerez peut-être la chance de se faire de nouveaux amis et de recevoir une aide de la part de gens qui ont vécu la même situation qu'eux.

**OFFREZ
AUX PLUS
DÉMUNIS
DES CARTES REPAS
POUR
SEULEMENT**

**2,25\$
CHACUNE**



Classique Éric Lapointe

par J-P Béliveau,
camelot-journaliste au métro Laurier

Mercredi soir le 6 décembre au *Billard Mont-Royal* se tenait la première de la *Classique Éric Lapointe*: tournoi de billard au profit du *Refuge des jeunes*. Votre envoyé spécial était là. Plusieurs personnalités du monde artistique y étaient aussi: Éric Lapointe, Dan Bigras, Gilles Vigneault, Daniel Boucher, Yvon Lambert, Patrick Huard pour ne nommer que ceux-là. Deux jeunes du *Refuge* y participaient également. Cette compétition s'est déroulée dans une ambiance de *gambling* et de *party*; plusieurs prix de présence ont été tirés au sort.

Voici les propos que j'ai recueillis:

— **Éric Lapointe.** Chaque année, je participe au *Show du refuge*, mais avec mon contrat des *Boys III*, cela m'était interdit. J'ai pensé à une activité connexe, d'où est née l'idée de la *Classique Éric Lapointe*.

— **L'itinéraire.** Lundi, tu as lancé un disque à Laval?

— **Éric Lapointe.** Oui, c'était au pro-

fit de l'organisme *Choc* pour hommes violents. C'est ma semaine *cause*.

En parlant à *Dan Bigras*, je lui disais que le *Refuge des jeunes*, c'est important; que, quand j'étais dans la rue, j'étais bien content d'avoir la *Maison du Père* et la *Old Brewery Mission*.

Pour lui, «c'était l'*Armée du Salut* à Québec. J'ai passé cinq ans dans la rue. En 1979, j'ai commencé à avoir un appartement.»

Quant à Daniel Boucher, je lui ai demandé pourquoi il s'impliquait dans cette cause et sa réponse fut courte et précise: «Parce qu'il y a du monde qui couche dehors.»

À Yvon Lambert, accompagné de son épouse, j'ai posé la même question. J'ai alors appris qu'il est un grand ami d'Éric et que, deux jours auparavant, il était à l'*Armée du Salut* en tant que bénévole pour servir des repas.

Martin Bolduc, bassiste d'Éric, m'a confié que la *gang* réservait toujours qua-



Éric Lapointe, Jean-Pierre Béliveau et Yvon Lambert au Show du Refuge.

tre paires de tickets pour *Le Refuge des jeunes* pour les spectacles de Montréal. J'ai également appris que la mère de Patrick Huard avait travaillé à *La Maison du Père*.

J'aurais voulu recueillir les propos de Gilles Vigneault, en train de jouer avec Dan Bigras mais j'ai été trop impressionné...

La morale de cette histoire est que même les artistes sont des humains et ont conscience des problèmes des plus défavorisés.

Je vous souhaite la meilleure année de votre vie!

beliveaujp@care2.com



Photo: Jean-Pierre Lacroix

turel pour le développement international. L'expérience de coopération avec la communauté de l'itinéraire était donc une façon pour nous de participer à un certain développement social. En étudiant en profondeur la philosophie d'un organisme communautaire voué à la lutte à l'exclusion, nous avons su apprécier davantage l'impact positif que dégageait *Le Journal L'itinéraire*. Nous vous remercions d'être présent pour nous et pour la communauté; nous repartons maintenant pour la Tunisie avec un bagage exceptionnel. Shoukran!

Sophie Aubé et Fethi Issaoui

Aslema! Bonjour!

On se pose souvent la question suivante à propos des organismes communautaires: que font-ils? Qu'ont-ils à offrir socialement? Leur impact social est de plus en plus ancré dans notre vie et nous devons en prendre conscience.

En tant que stagiaires bénévoles à l'itinéraire, nous avons ainsi pris rencontré des gens de la rue. essentiel au niveau humain. Ces conversations sont un enrichissement sur le plan humain.

Nous sommes de nationalité canadienne et tunisienne et nous participons à un programme d'échange culturel pour le développement international. L'expérience de coopération avec la communauté de l'itinéraire était donc une façon pour nous de participer à un certain développement social. En étudiant en profondeur la philosophie d'un organisme communautaire voué à la lutte à l'exclusion, nous avons su apprécier davantage l'impact positif que dégageait *Le Journal L'itinéraire*. Nous vous remercions d'être présent pour nous et pour la communauté; nous repartons maintenant pour la Tunisie avec un bagage exceptionnel. Shoukran!

Sophie Aubé et Fethi Issaoui

BonSecours Inc.



Centre de réhabilitation pour démunis
alcooliques/toxicomanes de 25 ans et plus

Admission
de 9 à 16 heures
565, Dublin

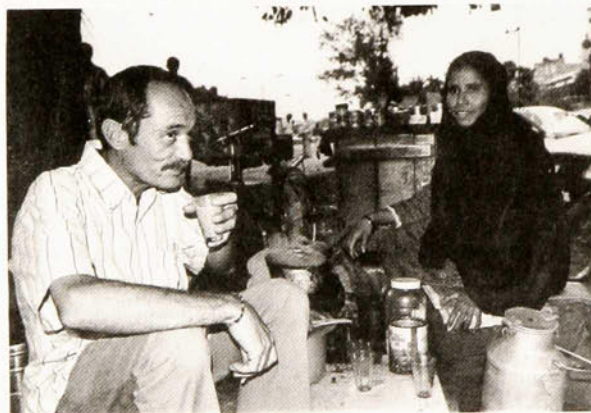
(514) 935-8882

Découvrir le monde sans un sou

Alain Bezard est un aventurier qui n'a pas froid aux yeux. Faire le tour du globe est devenu son but dans la vie. Il voyage à pied, en auto-stop, sans un sou dans les poches. Il est habitué de fréquenter les gens de la rue du monde entier, ce qui lui donne une connaissance de l'intérieur des sociétés. Toujours en mouvement, comme un gitan qui n'a pas de patrie où se réfugier. Doté de simplicité, de sagesse, de joie de vivre, il est surtout riche en expérience humaine. Ce grand voyageur est la preuve vivante et concrète que tout est possible dans la vie et qu'il faut s'accrocher à ses rêves. La vie est un jeu...la vie est une grande aventure...

par Gina Mazerolle
Camelot au Carré St-Louis

Démarré en mars 98, son premier projet *voyager de par la planète bleue*, l'a amené à traverser plusieurs pays dont la Sibérie. Le but de son périple est né de la frénésie entourant les fêtes du prochain millénaire. Il est fier de dire qu'il a été le premier à vivre le changement de millénaire au milieu du détroit de Béring, la ligne internationale de changement de date.



Son périple a commencé à Londres. Il a traversé le Moyent-Orient, l'Asie, l'Alaska jusqu'à la petite île de Diomède. Cette aventure l'a convaincu que la planète appartient à tout le monde, pauvres et riches.

Pour son projet en cours, *À la rencontre du pingouin*, Alain Bezard et son compagnon de voyage comptent atteindre la pointe sud du Chili, la Terre de Feu, en partant des rues de Montréal. Il veut démontrer ainsi que même les sans-abri, les plus démunis, peuvent également partager ce monde. Les deux globe-trotters ont quitté Montréal à la mi-septembre 2000. «Nous voulons encourager les gens sans but et leur enlever leurs illusions face aux abus du système capitaliste. Le mot partage n'existe pas que dans le dictionnaire; on veut donner un sens à ce mot, on veut le sortir, le vivre et le concrétiser. On invite tout le monde à

faire comme nous, on veut amener les gens à vivre une expérience qui n'est pas du tout utopique, même sans argent... tout est possible», raconte Alain Bezard.

Alain est un citoyen du monde... comme tout le monde. Il le parcourt depuis 22 ans. C'est là qu'il a trouvé son équilibre et qu'il a compris que la richesse humaine est plus forte que l'argent. «Grâce à ce mode de vie, je suis une personne très ouverte, libre et surtout consciente de la richesse de ce cadeau qu'est la vie. Je suis vraiment désolé de constater que les gens autour de moi ne saisissent pas pourquoi ils sont sur la belle planète terre. Nous désirons rencontrer le plus de gens possible, communiquer avec eux et partager ce que l'on fait. Nous voulons leur donner une lueur d'espoir», précise Alain Bezard, le coeur plein d'espoir.

Les deux compères utilisent les journaux locaux pour informer les citoyens et les villageois des différents pays qu'ils traversent. Ils vont voyager très lentement, car ils n'ont pas d'échéancier. Peter Wall, de la CBC, leur servira de correspondant tout le long du trajet. Alain prend des notes tous les jours sur la route. Il a l'intention de publier un livre dans les prochaines années. Durant son séjour à Montréal, Alain a discuté avec beaucoup de personnes de la rue. «Je les remercie et leur souhaite un meilleur avenir. Il ne faut surtout pas perdre l'espoir. Aujourd'hui, tu peux avoir le moral à zéro mais ne t'inquiète pas, après le pire, le meilleur arrive toujours», conclut Alain Bezard. (Alain Bezard: blueplanet-2000@hotmail.com)

mazerollegina@hotmail.com

SOLUTIONS de la page 34

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	I	M	P	E	R	T	I	N	E	N	C	E	T	G	
2	N	O	U	B	A		D	O	M	I	N	I	C	A	L
3	E	N	B	P	A	T	I	N		D	A	R	I		
4	L	E	R	O	T	S		O	N	E	R	E	U	S	E
5	U	G	I	N	E		A	R	E		E	R	S	E	
6	C	A	B		R	E	S	I	N	E		S	T	E	
7	T	S	A	R		S	P	E	T		A	I	O	N	
8	A	Q	U	I	N		E	T		O	P	A	Q	U	E
9	B	U	D	G	E	T		E	V	A	N	O	U	I	R
10	L	E		U	S	E	R		I	S	E	R	E	G	
11	E		D	E	C	R	E	T	E		E	T		D	U
12		G	O	U	A	P	E		I	N		E	D	A	M
13	E		U	R	F	E		I	L	O	T		A	G	E
14	T	E	T		E	N	U	C	L	E	E	R		U	N
15	E	M	E	T		E	R	I	E		L	I	T	E	E

Info RAPSIM

Une mise au point à propos de la mort de Maria Alderioli

Le RAPSIM a été interpellé dans l'affaire de la femme soi-disant itinérante qui a été trouvée morte le 4 décembre dernier dans le quartier Rosemont. Rappelons les faits. Maria Alderioli, 91 ans, meurt d'une crise cardiaque lundi le 4 décembre à l'intersection des rues Pie-IX et St-Zotique. Jusqu'ici, il n'y aurait pas matière à nouvelle-choc, si ce n'était d'un montant de 40 000\$ caché dans des sacs verts qu'elle traînait toujours avec elle. La nouvelle a paru à la une du *Journal de Montréal* du 6 décembre dernier, avec en grands titres : *Clocharde retrouvée morte: 40 000\$ dans ses sacs !*

Ce fut le début d'une mobilisation médiatique intense pendant cette journée du 6 décembre. Médias écrits, télévisuels, vox populi se sont emparés de l'événement pendant toute la journée cherchant à traiter cette information sous tous les angles possibles. Les journalistes ont cherché à décrire la situation en rapportant les faits d'une manière concrète. Dans ce cas-ci, on parle d'une itinérante de 91 ans morte dans le quartier Rosemont avec 40 000\$ dans des sacs de poubelles. De cette somme de 40 000\$, il y avait de l'argent liquide, mais aussi des bons et des certificats de placement.

On fait ensuite appel à des personnes ressources pour commenter la nouvelle. Dans le jargon journalistique, on parle de ressource institutionnelle, c'est-à-dire des personnes qui peuvent commenter des enjeux d'une manière assez neutre mais qui peuvent donner un éclairage général sur cet enjeu. La plupart ont eu recours à des ressources du milieu de l'itinérance, mais dans le cas de l'émission de Jean-Luc Mongrain, on a traité la nouvelle avec des experts financiers qui expliquaient que des bons du trésor sont encore valides 40 ans plus tard.

Le RAPSIM, le journal *L'itinéraire* et l'Accueil Bonneau pour ne citer que ces ressources ont été interpellés par les médias pour donner un aperçu général de l'itinérance et expliquer comment il se fait qu'une femme âgée itinérante peut mourir dans la rue en possession d'une somme de 40 000\$. Comment expliquer cette situation en effet? La réaction de l'équipe du RAPSIM a été de s'en tenir à des hypothèses tout en indiquant que les informations n'étaient pas suffisantes pour en arriver à des constats spécifiques sur cette histoire.

Une itinérante meurt dans la rue de 91 ans avec 40 000\$ dans des sacs verts. Qu'est ce que ça peut signifier? Une femme de 91 ans ne vit probablement pas dans la rue depuis très longtemps. Il est difficile d'imaginer une femme, itinérante depuis 40 et 50 ans, les contraintes physiques et mentales étant insurmontables pendant une période aussi longue. On remarque, depuis quelques années, l'apparition d'une nouvelle catégorie d'itinérants: des personnes âgées vivant dans une extrême pauvreté, réduites à frapper aux portes des refuges en itinérance. On peut se demander aussi comment une femme si pauvre peut avoir une somme si importante sur elle. Nous avons tous connu des personnes âgées qui cachaient de l'argent dans leur bas de laine. Si on économise 1 000\$ par année pendant 40 ans, on peut certainement accumuler la somme rondelette de 40 000\$ sans pour autant être cadre chez Bell Canada.

Au milieu de la journée, nous avons communiqué nous-mêmes avec le commandant du poste de police de quartier pour apprendre que Maria Alderioli n'était pas itinérante. Elle avait un domicile fixe depuis au moins 11 ans. Comment se fait-il qu'on ait pu lui attribuer cette étiquette d'itinérante? Nous expliquons cet imbroglio de cette façon. Dans l'article paru dans le *journal de Montréal* on parle d'une «femme qui vivait comme une itinérante» puisqu'elle portait des sacs verts. C'est le titre de l'article, (dont la journaliste n'est pas responsable) qui vient changer la nouvelle. De plus, la page couverture met l'accent sur ce même aspect de la nouvelle: une clocharde retrouvée morte, 40 000\$ dans ses sacs.

Un constat? Tous les acteurs ont passé la journée à commenter une information fautive: Maria Alderioli était itinérante. Était-ce un détail, dans les circonstances? Nous ne le croyons pas puisque plusieurs *vox populi* ont permis à des citoyens de répandre leur fiel contre les personnes itinérantes qui n'ont pas besoin de services. La preuve? Cette dame transporte une fortune. C'est ce genre de situation que nous subissons lorsque nous oublions que les médias existent pour informer et non pas pour exciter l'opinion publique.

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Tél.: (514) 879-1949

10 ans déjà

Il y a tant de leçons de vie à tirer...



par Michelle Wilson (Mickey)

En cette période des Fêtes, je mets en pratique un vieux dicton que j'affectionne particulièrement. Bonne fête à vous, les cadeaux sont pour moi. Le plus beau cadeau que je me fais cette année, c'est de célébrer le 10^e anniversaire du Groupe communautaire L'itinéraire. Il ne faut pas oublier que s'il y a un journal, un café et un centre internet, c'est parce qu'il y a eu un groupe. Il y a des gens qui se sont engagés corps et âme.

Tout cela a débuté il y 10 ans avec des gens en désintoxication au Centre Préfontaine.

Je suis arrivée à Montréal le 5 février 1990. À cette époque, je n'avais qu'une idée en tête: retourner vivre à la campagne. Je venais de vivre une séparation après 24 ans de vie commune et avoir élevé mes enfants.

Les circonstances ont changé mon parcours. Par un heureux hasard, j'ai rencontré des intervenants communautaires: François Thivierge, Sylvain Kirouac, Francine Côté et Francine Moreau, ainsi que des personnes prêtes à essayer de s'en sortir. Pour cela, nous avions besoin d'un local. Ce n'est pas évident de parler d'alcoolisme, de drogue et d'itinérance aux personnes qui ne sont pas aux prises avec ces problèmes. Ils sont souvent pleins de préjugés à l'endroit des bénéficiaires de l'aide sociale, terme auquel je préfère *intervenues*, puisque nous intervenons dans nos vies avec l'aide des intervenants et des autres membres du Groupe.

Nous avons eu la chance de faire une campagne de sensibilisation grâce au journal *La Presse* et puis, après trois ans, les membres du groupe ont décidé de mettre leur expérience de vie par écrit. *Les paroles s'envolent, mais les écrits restent.*


Depuis 10 ans, nous avons évolués le nombre de membres a triplé, nous avons créé un journal, le Café sur la rue et l'Espace internet.

Mon expérience au Groupe m'a aidé de bien des manières. Entouré de personnes ayant vécu les même problèmes que moi, j'ai ainsi retrouvé mon estime personnelle, ce qui n'est pas évident à 47 ans. J'avais également un handicap physique qui m'empêchaient de travailler; syndrome de sudex. Lorsque je suis arrivée au Groupe, mon moral était aussi bas que mon portefeuille et je me retrouvais en pleine ville, milieu que je ne connaissais pas.

Dès la mise sur pied du groupe, on m'a nommé responsable de l'ouverture et de la fermeture du premier local. En d'autres termes, on m'a fait confiance et là, j'ai recommencé à vivre. Me retrouver en contact avec des gens de la rue m'enrichissait beaucoup. Il y tant de leçons de vie à tirer en cotoyant ces gens. Je me suis impliqué à temps plein. J'ai appris à venir en aide aux autres en utilisant l'humour. Selon moi, le dialogue et le rire représentent la meilleure thérapie.

Enfin, après 10 ans de vécu au sein du groupe, j'estime que nous avons réalisé beaucoup de choses. Cela prouve que nous sommes pleins de potentiel nous, les supposés exclus.

Voici comment je définirais ce que nous sommes en utilisant la première lettre de l'alphabet.

A= appartenance = lieu sécurisant
autonomie = se reprendre en main
amitié = les membres du groupe
amour = de soi et des autres 

LA RICHESSE EST LE FRUIT
DES EFFORTS DE LA MAJORITÉ

**LA RICHESSE,
ÇA SE PARTAGE!**

Confédération des syndicats nationaux
1601, av. De Lorimier, Montréal, H2K 4M5
Tél.: 1 800 947-6177



Réal Ménard, Député
Hochelaga-Maisonneuve

4036, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H1W 1T2

Tél.: (514) 283-2655
Fax: (514) 283-6485


La nuit tous les chats sont gris

par: Sylvie Beauchamp (GRASP/U. de M.),
Robert Paris (P.A.C.T. de rue)
et François Thivierge (Centre Dollard-Cormier)

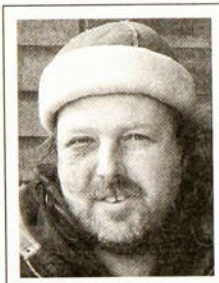
La nuit au centre-ville de Montréal, ce ne sont pas les activités qui manquent: loisirs et plaisirs anonymes abondent. La nuit c'est aussi un temps où chacun peut satisfaire ses désirs de façon clandestine et anonyme. Contrairement à la banlieue où règnent paix et silence à la belle étoile, le centre-ville offre l'artifice, l'action, le clinquant des néons et un moment d'échapper au jugement porté sur sa propre déviance. On vient de partout dans ce lieu commun du plaisir des sens. Certains s'assoient autour d'une bonne table ou participent à un événement culturel. D'autres, cherchent l'ivresse de l'alcool ou de drogues. D'autres, enfin, sont en quête de plaisirs sexuels. Alors, cuisiniers, placiers, serveurs, pusher, et prostitué (e)s s'affairent à répondre aux appétits de leur clientèle. De plus, cette effervescence, on peut la vivre en secret: l'espace public s'organise en fonction des lieux, des cultures et des classes sociales. Pour garder le secret, il suffit de trouver un lieu qui permet la quête des plaisirs sans que soient transgressées les règles qui régissent cet espace. Par exemple, certains lieux publics offriront sous le couvert de leur mission commerciale, des activités parallèles qui ne pourraient se montrer en plein jour. C'est dans l'anonymat d'un bar, d'une chambre d'hôtel, d'un isoloir ou d'un sauna que de multiples de service sont rendue. Nous le savons tous, et personne ne s'y objecte au nom de la morale: ces lieux sont consacrés à ce genre d'activités. N'allez toutefois pas offrir ou chercher le plaisir au mauvais endroit, car vous deviendriez alors déviant, marginal à exclure au nom de la morale ou de la loi. L'expérience de l'exclusion vécue par les prostituées de la rue est bien la preuve que le jugement social applique la règle de «deux poids deux mesures». On tolère la conduite de celles qui travaillent sous le couvert d'une agence d'escortes, même si leur comportement est aussi déviant. Alors, comment expliquer que la même activité soit jugée conforme dans un cas et déviante dans l'autre?

Une étude sociologique de la déviance réalisée par Becker (1985) peut répondre en partie à cette question. Ce chercheur démontre que la déviance ne se définit pas comme une simple transgression à une règle ou une norme sociale, mais plutôt comme «le produit d'une transaction effectuée par un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une

norme (p. 33)». Pour qu'il y ait déviance, il faut donc qu'il y ait jugement d'autrui. Alors, comment en arrive-t-on à juger plus sévèrement un «transgresseur» qu'un autre? Becker explique que le caractère déviant d'un acte dépend de la façon dont les autres réagissent et que cette réaction est motivée, notamment, par les caractéristiques du transgresseur et les conséquences de son acte. Exemple, les entreprises pharmaceutiques délinquantes ne font l'objet que de poursuites civiles et sont souvent blanchies, comme dans le cas de la production massive du Ritalin (une drogue classée dans la même famille que la cocaïne). Le *pusher*, lui, est presque toujours traduit devant un tribunal criminel. Pourtant, les travaux de Cohen et al. (1999) montrent bien que les conséquences bio-psychosociales du Ritalin sur l'enfant sont dramatiques. Le Québec demeure pourtant en tête pour le nombre de prescriptions, surtout à des garçons pauvres. Or, c'est pour ceux qui côtoient l'enfant que le Ritalin a des fonctions «bienfaites»: sa puissance dopante est telle que le jeune consommateur est imperméable aux stimuli extérieurs et ne dérange plus son milieu. Cela illustre ce que Becker relève dans le processus du jugement de la déviance chez les citoyens des grandes villes: ceux-ci ne s'occupent d'une infraction que si elle entrave leurs propres affaires. Ainsi, la prostitution d'un jeune mineur ne fera pas scandale, si elle a lieu dans un endroit public anonyme ou destiné à cette fin. Par contre, la prostituée d'un quartier en voie d'embourgeoisement sera condamnée au nom d'une morale qui camoufle des intérêts personnels. Vous pouvez donc spolier une enfance sans crainte de représailles, pourvu que vous ne dérangiez pas les voisins.

La nuit, le centre-ville de Montréal ressemble à un confessionnal. Les clients dévoilent leur débauche pour pouvoir mieux recommencer. À la sortie des bars, c'est par milliers qu'ils éviteront le jugement de la déviance. Certains retourneront dans la norme de leur foyer, d'autres poursuivront leur quête du plaisir dans des bars clandestins et les plus téméraires arpenteront l'espace public à la recherche d'un néon de bienvenue. Peu importe dans quelles fanges ils se seront vautrés, la nuit tous les chats sont gris. 

Mots des camelots



Je crois en L'itinéraire

Maxime
Camelot,
Métro Jarry

Bonjour, il y a quatre ans que je vends le journal. J'aime vendre car je connais bien mon produit maintenant. Avec le temps, j'ai développé une assurance et une meilleure confiance en moi. Je reçois souvent des compliments sur ma façon d'aborder les gens. On m'a fait souvent des offres pour vendre d'autres produits. Mais je préfère continuer à vendre *L'itinéraire* car je crois en ce journal. Je le vends sept jours sur sept. Même lorsqu'il fait très froid, je suis fidèle à mon poste. Je me suis souvent débattu avec les commerçants environnants pour qu'on me tolère et j'ai réussi à m'imposer. J'en suis bien fier, car je m'aperçois que notre journal a de plus en plus de crédibilité.

Je profite de l'occasion pour vous souhaitez mes voeux de Bonne Année.



Nouveau vendeur

Albert
Camelot,
Complexe Desjardins

Depuis 3 mois, je vends *L'itinéraire* tous les jours, rue Ste-Catherine, face au Complexe Desjardins. Je remercie mes lecteurs qui m'encouragent à chaque mois. Ils sont très gentils. J'apprécie le petit brin de jasette des uns, le sourire des autres. Je souhaite à toutes et tous une Bonne Année et j'espère vous revoir tous les mois en santé et vous proposer *L'itinéraire*, votre journal préféré.



Merci de votre fidélité

Gina Mazerolle
Camelot,
Carré St-Louis

Je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2001. Je vous souhaite surtout de la santé et de l'amour. Se sentir aimé et respecté de quelqu'un, cela n'a pas de prix car, on est tous uniques et c'est cela qui fait la beauté du monde. L'indifférence, c'est une attitude dans la société qui fait trop mal.

Je remercie ma clientèle de sa fidélité à mon endroit et surtout de m'accepter telle que je suis, dans mes beaux comme dans mes mauvais moments. Ma résolution pour la nouvelle année? C'est d'apprendre à retenir le nom de mes clients, car je trouve que cela personnalise les contacts.

Si je peux faire un vœux, ce serait de voir mon journal *L'itinéraire* offrir une version en anglais. Et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, pour venir en aide aux itinérants qui sont anglophones et qui sont très nombreux à Montréal surtout dans l'Ouest. Deuxièmement, pour pouvoir pratiquer mon anglais sur le terrain, en vendant aux touristes l'été pendant les festivités ou autres moments de l'année.

Merci beaucoup!



Merci mon Dieu!

Michel Desrochers
Camelot,
Mont-Royal/pharmacie Jean-Coutu

Je me présente. Michel, grand voyageur devant l'Éternel. Je voudrais profiter de cette période de réjouissances pour vous souhaiter, à vous mes chers clients, une très joyeuse période du temps des Fêtes. Ce que je souhaite le plus sincèrement au monde c'est la santé, car avec la santé tout le reste semble plus facile, les efforts plus faciles, etc ...

Je sais de quoi je parle puisque, je ne connaissais pas la maladie, mais en 1996, j'ai été frappé assez durement (séropositif et cancéreux). Ça ralentit quelqu'un, croyez-moi: l'énergie était difficile à trouver, les moindres efforts sont devenus des efforts quasi surhumains et le moral s'en ressent. L'aveu d'être diminué, de devoir avouer son impuissance devant le moindre effort, c'est tenir un grade d'invalidité et dire adieu au monde du travail *normal*, ... On ne réalise pas jusqu'à quel point on est privilégié tant que le malheur et la maladie nous font découvrir combien nous étions comblés. Savoir se contenter de ce que l'on a plutôt que toujours en vouloir plus. Merci mon Dieu et merci à Vous...



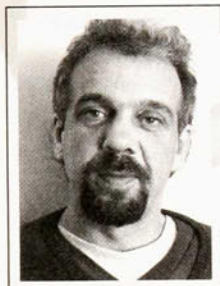
Mon troisième voeu

Alain Coulombe
Camelot,
metro Berri

J'ai d'excellentes nouvelles à vous annoncer en ce début d'année 2001, à vous chers lecteurs, impatients de lire mes péripéties.

Primo. Mon 2^e voeu, mentionné dans mon premier article du millénaire en janvier 2000, était d'atteindre «l'odyssée spatiale K 2001»; il est maintenant exaucé. Je suis plus vivant que jamais et je croque la vie à pleines dents.

Secundo. Je reprends le collier: je me remets sérieusement à l'écriture, après plusieurs mois de silence, car je suis enfin presque complètement rétabli physiquement, grâce à mon moral qui a su garder le haut du pavé. J'ai passé de peine et de misère à travers une de mes pires pneumonies. Je croyais bien y laisser ma peau. Pendant un mois, j'ai enduré ce calvaire. Finalement, après un traitement de 14 jours d'antibiotiques extra-forts (6 doses de



Michel St-Amand
Camelot,
St-Denis/Ste-Catherine

J'aime les gens

Bonjour! mes belles dames, bonjour messieurs, ici «édition spéciale», vous devez me reconnaître, ceux du centre ville, cela fait deux ans que je dit: «édition spéciale» Ha!

C'est pour attirer votre regard, j'ai à peu près 3 à 4 secondes pour être en contact avec vous, donc moi mon job c'est de vous faire sourire, d'essayer de capter votre attention par une parole, un sourire, un clin d'oeil, et cela fonctionne assez bien, vous me répondez à 98%.

Moi, je vous trouve bien fins, c'est sûr qu'on ne peut plaire à tout le monde, mais dans l'ensemble je sais que les gens m'aiment bien.

C'est parce que j'aime les gens. Moi, je veux vous souhaiter un très bon temps des Fêtes. HO! HO! HO! Soyez bon pour vous-même et offrez un sourire à votre voisin.

Moi, mon cadeau, je me le fais présentement; je suis en thérapie depuis septembre, et cela était grand temps pour moi. J'apprécie cet endroit qui est magnifique, je vous en reparlerai. Après tout c'est la première fois que j'écris dans le journal. Bye!..

Mots des camelots

750 mg par jour), j'ai survécu. Mais, quelques jours plus tard, je me suis retrouvé à l'urgence où j'ai passé 30 heures interminables. Le doc qui m'y avait référé croyait que j'avais une thrombo-phlébite, mais finalement, mes jambes étaient gonflées à bloc et ultra-sensibles, car j'avais un manque de protéines, causé par ma malnutrition du mois précédent. Voici donc mon 3^e voeu. Celui-ci est de vivre au moins jusqu'au 12 novembre 2002. Je serai alors cinquantenaire, ce qui équivaudra à avoir vécu autant, sinon plus, que certains centenaires.

Mes souhaits

Je souhaite que le Tout-Puissant nous donne l'énergie nécessaire afin qu'il puisse nous endurer pendant une 2^e année consécutive. Je tiens à souligner l'excellent travail accompli par notre virtuose du virtuel (infographie) Jocelyne Sénécal, depuis son retour au bercail, surtout sur la page frontispice de notre édition de novembre «10^e anniversaire». C'était vraiment génial et hallucinant. Si seulement, le gouvernement pouvait nous garantir des contrats plus longs que six mois ou 1 an pour qu'on puisse garder ces rouages si importants à notre bon fonctionnement ainsi qu'à notre évolution. En parlant de gouvernement, je remercie le ministère de la Santé et des Services Sociaux pour l'apport de la page couverture en papier glacé depuis un an et demi, contre le troc d'une pub. Un gros merci à nos donateurs de tout acabit. Mes meilleurs souhaits à Michel Desjardins, un de nos meilleurs ambassadeurs au journal depuis 6 ans, qui quitte son poste de responsable de la distribution du journal.



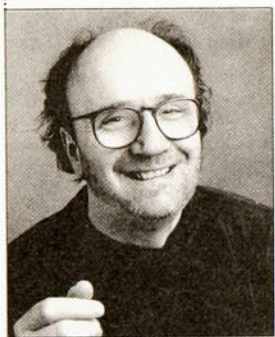
Gilles Bélanger
Camelot,
Complexe Desjardins

Bonne Année

Je remercie mes lecteurs du Complexe Desjardins. J'apprécie l'aide que vous m'avez donnée. Je vous souhaite une très Bonne Année. Je vous promets un beau sourire et un beau regard tous les jours de l'an 2001, comme me le demandait une lectrice. Le journal continuera de vous informer sur les problèmes des itinérants et des sans-abri. Merci de votre collaboration, elle est essentielle. Je serai fidèle à mon poste pour vous servir avec gentillesse et politesse. Au plaisir!

Suite page 33

CONTES & COMPTES du prof



TEXTE DE LÉO-PAUL LAUZON, PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT
DES SCIENCES COMPTABLES ET TITULAIRE DE LA CHAIRE
D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'UQAM

ESSO ET LA RHÉTORIQUE EN ÉCONOMIE

[2^{ème} PARTIE]

JANVIER 2001

Comme on l'a vu dans le texte précédent où à l'aide du tableau que j'avais réalisé à partir d'une des mes études qui, je le répète, n'a pas été contredite, l'Impériale-Esso versait 158% de ses profits à ses actionnaires. Je tiens à rappeler que dans une économie de marché, on ne cesse de nous répéter que plus une compagnie fait de bénéfices, plus elle produira d'emploi, plus elle investira, plus elle participera à l'économie locale, régionale et nationale. Bref, que des externalités positives, donc que des avantages pour la société. Ce qui est vraiment douteux, toutefois, et qui me laisse un brin suspicieux, c'est qu'Esso, contrairement à ce beau discours parfumé à l'odeur capitaliste, verse à ses actionnaires une somme plus importante (7 160 millions \$) que ses propres bénéfices (4 534 millions \$), en plus d'emplois qu'elle affiche et des fermetures de stations service. Hum! Se pourrait-il, à tout hasard, que la réalité ne soit pas calquée sur la théorie? Voyons ça de plus près.

Une compagnie peut verser plus de 100% de ses profits en dividendes. Elle n'a qu'à fouiller dans ses «réserves stratégiques» des profits accumulés antérieurement et que l'on appelle en comptabilité les «bénéfices non reportés». Vous vous demandez probablement pourquoi Esso, comme d'autres pétrolières, verse 158% de ses profits en dividendes et désinvestit au lieu de réinvestir massivement ses énormes profits dans l'exploration et le raffinage, par exemple. Et bien, c'est très simple mes soeurs et mes frères! Comme les pétrolières forment un puissant cartel mondial, nettement plus puissant que les pouvoirs politiques de tous les pays, même des États-Unis, elles diminuent sciemment leurs investissements dans l'exploration et le raffinage dans le but de réduire l'offre, c'est-à-dire de diminuer volontairement les quantités produites afin de créer une rareté artificielle du produit. La demande restant au même niveau, cela fait évidemment bondir les prix de l'or noir, pour le plus grand bien des mam-mouths pétroliers et de leurs actionnaires. Juste comme ça, il ne s'est construit aucune maudite raffinerie aux États-Unis depuis 25 ans. Où est la blague? Nous sommes les dindons de cette face économique. Saviez-vous qu'entre 1973 et 1995, le salaire

annuel moyen du travailleur américain a diminué de 19% même si, durant cette période, la richesse collective, aux States (le produit intérieur brut) a augmenté de 33%. En 1997, un pour cent des familles américaines détenait autant de richesses que 95% de l'ensemble des familles les plus pauvres et 10% des familles américaines les plus fortunées possédait 85% de toutes les valeurs mobilières (actions cotées en Bourse du pays).

Oh là là! que les dirigeants d'Esso n'ont pas été contents que les résultats de notre étude soient rendus publics, contrairement à ma mère qui est, je dois l'admettre en toute humilité, une farouche partisane inconditionnelle de son fils unique préféré. À vrai dire, lorsqu'un universitaire produit des études théoriques, il se fait taxer par le patronat et les politiciens d'être *pelleteux de nuage* assis sur son steak dans sa tour d'ivoire. Et puis, lorsque l'on produit des études empiriques très concrètes, on se fait encore crier des noms comme celui d'être du *gosseux de poil de grenouille*. Quant à ma tour d'ivoire universitaire, mon bureau à l'UQAM est situé en face de la *Calèche du sexe* rue Ste-Catherine est, à côté des *Foufounes électriques* et du bar 281 et à un coin de dure du bar western *Le Sapin vert*. J'ai reçu récemment la visite d'un collègue anglophone. Pour lui situer mon bureau, je lui ai simplement dit: «In front of the Sex Wagon, beside the Electrical Foufounes and near of the Green Christmas Tree bar». Ça fait pas très universitaire, vous en conviendrez avec moi. C'est tout de même bizarre, il n'a jamais trouvé mon bureau. Faut dire qu'il y a tellement des distractions charnelles aux alentours de ma «tour d'ivoire».

Conséquence des dernières hausses du prix de l'essence, Esso a quintuplé son profit net au cours du premier semestre de l'an 2000. Maintenant, vous savez, du moins je l'espère, à qui profitera cette manne, ce délestage des consommateurs? Mais, afin d'enrichir encore plus nos maîtres et nos exploités, les meneuses de claqué que sont Alain Dubuc et Claude Picher de *La grosse Presse* à Power et Jean-Philippe Décarie du *Journal de Montréal* ont exigé des baisses de taxes sur l'essence de même que la Chambre de Commerce du Québec, la Fédération de l'entreprise indépendante et aussi je m'en voudrais de l'oublier, le Parti libéral du Québec et de la majorité préférée du patronat, Jean

Charest. Quant au ministre des finances à Ottawa, monsieur Paul Martin, il a donné 600 000\$ au Conference Board pour mener une enquête diligente sur les hausses du prix du «gaz». Cet organisme est financé en majeure partie par le patronat en général et beaucoup par les pétrolières en particulier. C'est aussi gros que de nommer Maurice «Mom» Boucher président d'un comité ou d'un sommet sur les libérations conditionnelles. Lucien Bouchard, le premier ministre du Québec, et Alain Dubuc de *La Presse* ont déploré le boycott des pétrolières au Saguenay et en Outaouais. Faudrait se laisser manger la laine sur le dos sans rien dire, mieux encore, en disant merci. Lulu le toupet, dixit Michel Chartrand, a dit aussi, le vlimeux, que la Régie de l'énergie ferait enquête même si cette dernière n'a aucun pouvoir en la matière. C'est la Régie elle-même qui l'a affirmé. La cassette du Bureau de la concurrence à Ottawa a répété pour la énième fois qu'il n'y avait pas eu manipulation des prix et collusion entre les pétrolières.

Au fait, au Canada, trois grandes pétrolières, dont fait partie Esso, agissent à titre de distributeurs et de raffineurs intégrés et contrôlent 75% du volume des ventes de gros. Vous appelez ça un «marché»? Moi j'appelle ça un oligopole pour ne pas dire un cartel. Oups! J'allais oublier: Esso a eu droit en 1996 à un remboursement d'impôt de 847 millions \$. Ça, le porte-parole de la compagnie a omis «involontairement» de le mentionner dans ses répliques à mon analyse. C'est juste pour l'aider que je tiens à lui rappeler ce petit fait de rien du tout, qu'il trouvera dans les rapports annuels 1996 et 1997 de sa firme. Je le sais, arrêtez de me le répéter, je suis trop bon. J'irais même jusqu'à dire que je suis bonasse Gênez-vous pas pour dire tout haut ce que vous pensez tout bas, je ne dirai rien à ma mère *Juré, craché!*

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoire. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. C.P.

Mots des camelots

Je suis de retour



Vianney
Camelot,
St-Denis/Duluth

Bonjour, chers lecteurs! Ça fait deux ans que je n'ai pas vendu. J'ai bien aimé vendre L'itinéraire, ça m'amène à travailler sur moi. J'avais un problème affectif que je trainais depuis longtemps. J'ai fait bien des pirouettes pour avoir un soulagement. J'ai perdu mes parents jeunes, on m'a mis à la crèche et on m'a adopté. Je suis passé par plusieurs familles d'accueil. J'ai été placé à 8 ans pour mes problèmes de comportement. Et après, j'ai connu la misère de me débrouiller seul dans une grande ville. J'ai accumulé bien des choses — malheurs, souffrances, misères — j'étais plein.

Cela m'a rendu très agressif et j'ai cherché mon affection partout. J'ai fait une thérapie à Mélaric pour me comprendre, comprendre les autres et savoir où j'en suis dans ma vie. Je m'excuse pour l'agressivité que je vous infligée. Je vous remercie pour votre tolérance, l'encouragement et la confiance. Je vous souhaite une Bonne Année. Merci pour tout!



Pierrette Jeanneault
Amie du groupe

Rencontre au Café sur la rue

J'ai rencontré Roger qui m'a accueilli. J'ai raconté l'histoire de ma jeunesse. Il m'a offert un café. Depuis ce temps, j'aime aller au Café sur la rue; je rencontre de nouvelles personnes tous les jours que je vais prendre mon café. Un jour, j'ai rencontré Ariane et Jean-Pierre. Je les avais rencontrés au Comité social et ça me fait plaisir de les revoir à nouveau.

Depuis que je prends des cours d'ordinateur avec Jean, je panique moins parce que je comprends mieux comment fonctionne mon ordinateur. J'aime beaucoup ça. Je viens trois fois par semaine; deux fois pour mes cours d'ordinateur et une fois pour m'exercer sur Internet.

p.jeanneault@sympatico.ca



Mario Lanthier
Camelot et Président de
l'organisme

Joyeuses Fêtes

Je tiens à souhaiter de très Joyeuses Fêtes à tous mes clients du métro Berri/UQAM mais particulièrement aux étudiant(e)s et professeur(e)s.

L'Espace Internet

**Le monde
au bout
de vos doigts!**

Le Café électronique pour personnes démunies est unique en son genre à Montréal. Il offre à tous et toutes la possibilité d'utiliser un ordinateur à peu de frais. En effet, il n'en coûte que 1\$ l'heure pour faire du traitement de texte ou naviguer dans Internet. (Contribution volontaire 3\$ pour ceux qui le peuvent). Le personnel sur place se fera un plaisir de vous aider. Si vous le désirez, vous pourrez aussi vous inscrire à une séance de formation. Ce projet a été réalisé grâce, entre autres, à la participation de Vidéotron et du Gouvernement du Québec.



1\$ / heure
pour personnes à faible revenu

1907, rue Amherst (angle Ontario est)
Tél.: (514) 597-0238, poste 31

Introduction à Internet

- Navigation dans Internet
- Recherche
- Traitement de texte
- Courriel

Inscriptions: à l'Espace Internet,
1907, rue Amherst (angle Ontario est)

10\$/2 heures

(Formations de groupe aussi disponibles)

Pour toute information: (514) 597-0238, poste 22
jean1938@hotmail.com





Quand ça va pas, garde pas ça en dedans.

Parles-en à tes amis, à un prof, à tes parents, à qui tu veux.

Québec

Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Téléphones : 1 800 263-2266
www.detteesse.com